

**Les débuts de la communauté à Tamié**  
**1817-1857**  
**Bellevaux - Géronde - Val-Sainte-Marie - Grâce-Dieu**

*Extrait de :*

**Histoire de l'Abbaye de la Grâce-Dieu**  
**au diocèse de Besançon**

Par l'abbé RICHARD

curé de Dambelin

Correspondant du ministre pour les travaux historiques,  
Membre de l'Académie de Besançon

Besançon, 1857

P. 197-252

**Seconde partie - Chapitre quatrième**

L'ordre de Cîteaux renaît dans le diocèse de Besançon. -- Dom Eugène Huvelin achète l'ancienne abbaye de Bellevaux et y rétablit la réforme de Sept-Fons. — Reliques de saint Pierre de Tarentaise. — Mort de dom Huvelin. — Le cardinal de Rohan obtient pour Bellevaux des trappistes de l'abbaye du Gard. — La révolution de juillet 1830. — Émigration en Suisse des religieux de Bellevaux.

Tandis que les monastères de l'Ordre de Cîteaux se relevaient dans diverses provinces de la France, le diocèse de Besançon si renommé pour la foi et la religion de ses habitants, participa de son côté à l'avantage de posséder des disciples de saint Bernard. Il fut redevable de cette faveur au zèle de dom Eugène Huvelin<sup>1</sup>, ancien religieux de l'abbaye de Sept-Fons. Ce saint prêtre releva les tentes de la Trappe sur les débris de l'antique monastère de Bellevaux, de l'Ordre de Cîteaux. C'est là que nous étudierons d'abord l'état de la nouvelle communauté. Nous la suivrons successivement dans ses séjours en Suisse, au Val-Sainte-Marie et enfin à La Grâce-Dieu où elle est définitivement fixée. Faisons connaître d'abord le personnage à qui elle doit son existence.

Dom Eugène Huvelin naquit à Jonvelle (Haute-Saône) le 23 août 1742. Ses parents, aisés sous le rapport de la fortune et ce qui était plus précieux, d'une rare piété, l'élevèrent dans la crainte de Dieu. L'enfant profita si bien des leçons et des exemples qui lui furent donnés, qu'il mena une vie très chrétienne. A l'âge de dix-sept ans son père le place à Lyon dans une maison de commerce. Le jeune homme se met sous la direction d'un jésuite qui trouvant en lui des dispositions pour la vie religieuse, lui conseille de se retirer à l'abbaye de Sept-Fons. Il y fait profession en 1762. Bientôt son exactitude et sa ferveur lui attirent l'estime et la confiance du père abbé<sup>2</sup>. Dom Eugène passe par tous les emplois qu'il remplit d'une manière exemplaire. Sa profonde humilité lui fait refuser la supériorité du monastère du Val-Saint-Lieu, mais il ne peut se soustraire à la charge de procureur général à Sept-Fons.

Après la suppression des Ordres religieux en 1790, dom Eugène se retire dans sa famille, où il continue d'observer sa règle comme dans le cloître. L'orage anti-religieux grossissant et menaçant les prêtres d'une extermination entière, il part pour la Suisse déguisé en moissonneur, mais il est reconnu et arrêté à Saint-Hippolyte sur le Doubs. Conduit dans la prison de Besançon, il a le bonheur d'échapper à la mort et à l'exil. Il n'est pas plus tôt relâché qu'il reprend la route de la Suisse. Arrivé à Soleure, il se fixe au milieu d'un grand nombre d'émigrés français et travaille nuit et jour à soulager leurs infortunes. Les malades surtout excitent toute l'activité de son zèle. Les

privations de sa vie pénitente lui permettent de fournir des remèdes aux uns et des secours aux autres. Tout le monde l'admire bientôt et il n'est connu dans la ville de Soleure que sous le nom de « médecin des prêtres français ». Lorsque le feu de la persécution s'est ralenti, il rentre en France et s'adonne à l'exercice du saint ministère. La paroisse de Vougécourt est le théâtre de son zèle dont profitent les autres paroisses de Corre, Bousseraucourt et Bourbévelle (Haute-Saône). Les fonctions pastorales ne lui font pas perdre de vue son ancien état et il est bien résolu à le reprendre au plus tôt.

L'occasion d'exécuter ce projet lui parut arrivée en 1817 et dom Eugène s'en ouvrit à un ancien ami, M. Laillet, curé de Rioz, ex-bénédictin de la congrégation de Cluny. Cet ecclésiastique lui indiqua l'abbaye de Bellevaux, à une lieue de Rioz et à quatre de Besançon, comme pouvant servir à l'exécution de son projet. Cet antique monastère, fondé en 1119 et habité, d'après la tradition, par cinq cents religieux du temps de saint Bernard qui en parle dans plusieurs de ses lettres, avait été la première fille de Morimond. Mais ce qui surtout avait illustré Bellevaux, c'étaient le séjour et la mort de saint Pierre, abbé fondateur de Tamié puis archevêque de Tarentaise et les nombreux miracles de ses reliques qui y attiraient des pèlerins de tous les points du monde chrétien. La république, après en avoir chassé les religieux en 1793, en vendit les bâtiments et la moitié des jardins à un M. Thomas de Vesoul et celui-ci les céda au général Pichegru qui démolit l'église et une aile du cloître. Combien Bellevaux, lorsque dom Eugène en prit possession, n'était-il pas différent de ce qu'il avait été autrefois !

Afin de le rendre à la vie monastique, cet ancien religieux sollicite vivement quelques-uns de ses confrères de Sept-Fons qui vivaient encore. Trois d'entre eux, honorés du sacerdoce, promirent de répondre à son appel mais ils ne tinrent pas leur promesse. Deux frères convers furent plus dévoués, c'étaient les frères Hippolyte Minet<sup>3</sup> et Sabas Coquard<sup>4</sup> qui se réunirent à dom Eugène. Ils achetèrent ensemble, en juillet 1817, des héritiers du général Pichegru, ce qui restait des bâtiments de Bellevaux, avec seize journaux de terrain clos de murs élevés, pour le prix de 22 000 francs<sup>5</sup>. Mais ils ne purent rentrer dans les autres terres adjacentes, vendues à divers particuliers, ni dans les vignes qui couvraient les coteaux très rapprochés du monastère et le dominaient entièrement, ce qui était de la plus grande incommodité pour les religieux soumis aux regards et à la conversation des ouvriers travaillant dans le voisinage. Les deux frères convers s'installèrent aussitôt à Bellevaux et reprirent l'habit de leur Ordre. Dom Eugène brûlait du désir de les rejoindre mais l'autorité ecclésiastique de Besançon le retenait dans sa paroisse car le diocèse était à cette époque dans une grande pénurie de pasteurs. A force d'instances il obtint pourtant la permission de reprendre son premier état et vint se réunir à ses confrères en avril 1819. Il trouva à Bellevaux trois postulants et les revêtit de l'habit religieux le 16 juillet suivant, jour de la fête de saint Étienne, troisième abbé de Cîteaux. Il rétablit la règle de Sept-Fons selon la réforme de dom Eustache de Beaufort et obtint du souverain pontife la dispense des austérités qu'y avait ajoutées l'abbé dom Dorothee Jalloutz, ce dernier genre de vie ne pouvant convenir à des tempéraments faibles et aux vieillards.

Le soin le plus pressé de dom Eugène fut de recouvrer pour son monastère les reliques de saint Pierre de Tarentaise. Après la mort de ce saint prélat, arrivée à Bellevaux, ses diocésains de Tarentaise et les religieux de Tamié (Savoie) lui avaient disputé la possession de ses dépouilles mortelles. Le souverain pontife en ordonna le partage ; il adjugea la partie supérieure du saint à l'église métropolitaine de Moûtiers, le bras gauche à l'abbaye de Tamié, le bras droit à Cîteaux et tout le reste du corps au couvent de Bellevaux. Nous ne savons ce qu'est devenue la relique de Cîteaux, celles de Moûtiers et de Tamié ont disparu pendant la révolution de 1793. Les reliques de Bellevaux, qui étaient les plus considérables, ont été conservées d'une manière qui tient du prodige. Lorsque la Révolution contraignit les cisterciens de Bellevaux à abandonner leur cloître, les habitants de Cirey témoignèrent le désir de recueillir dans leur église les reliques du saint prélat vénérées depuis tant de siècles à Bellevaux, situé dans la circonscription territoriale de cette paroisse. La translation des restes du saint archevêque s'y fit le 7 juillet 1794, au milieu d'un pieux empressement des populations, qui malgré l'esprit d'irrégion de cette époque, continuèrent à les visiter à Cirey. Mais bientôt elles devaient être l'objet d'une odieuse profanation. Un administrateur du district de Vesoul vint avec quelques impies arracher de l'église de Cirey ce précieux dépôt et emmena à Vesoul les reliques et la châsse. A la nouvelle de leur arrivée, le peuple se porta en foule pour les voir et témoigna sa

confiance au saint pontife par de pieux larcins. Les impies déconcertés n'osèrent les détruire. Pour faire cesser l'élan de la piété des fidèles, ils firent courir le bruit qu'elles avaient été enlevées et enfouies. Mais ils se bornèrent à les reléguer au fond d'une armoire du bureau du district. Elles y restèrent jusqu'à la suppression de cette administration. Alors deux ecclésiastiques les placèrent dans une chapelle de l'église paroissiale de Vesoul, où elles furent l'objet de la vénération la plus empressée du peuple de la ville et des campagnes. Les habitants de Cirey obtinrent la restitution de quelques parcelles des reliques du saint qui furent placées et scellées dans le tombeau de l'autel de Saint-Pierre, construit avec le marbre du mausolée qui était autrefois derrière le maître-autel de l'abbaye et qui avait été transféré dans leur église.

Aussitôt que les nouveaux religieux de Bellevaux apprirent la nomination de M<sup>gr</sup> Cortois de Pressigny à l'archevêché de Besançon, ils lui adressèrent une supplique pour obtenir qu'une partie notable des reliques de saint Pierre déposées à Vesoul leur fût rendue. M. Durand, vicaire capitulaire du diocèse de Besançon, autorisa, le 9 juillet 1819, le P. Huvelin à retirer de l'église de Vesoul, avec le consentement du curé et des membres de la fabrique, les reliques de saint Pierre et de les exposer dans l'église de Bellevaux à la vénération des fidèles. Dès le lendemain il députa à M. Bideaux, curé de Vesoul, Frère Hippolyte Minet pour lui faire part des ordres de M. le vicaire général. M. le curé, de l'avis du conseil de fabrique de son église, remit à ce religieux, le 19 juillet, la jambe et le pied gauche du saint unis ensemble et couverts de la peau sans corruption, mais seulement desséchés par l'effet du temps. Ces reliques furent déposées dans une petite chapelle bâtie à l'entrée du monastère. La fête anniversaire de cette translation fut fixée au 20 juillet et le pape Léon XII, par son bref du 27 mars 1827, accorda à ceux qui visiteraient ces reliques une indulgence plénière à gagner un jour de chaque mois, que l'Ordinaire diocésain fixa au premier dimanche. Le concours des peuples au pied des restes de saint Pierre de Tarentaise recommença aussitôt. Les religieux, manquant d'église, approprièrent une partie du cloître au rez-de-chaussée de leur monastère, y placèrent un autel et quelques stalles, c'est là qu'ils chantaient l'office divin et célébraient la messe.

Les populations du voisinage avaient vu avec plaisir l'antique abbaye de Bellevaux sortir de ses ruines, aussi s'empressèrent-elles de venir au secours des cénobites, réduits d'abord à la plus grande pauvreté. Les cultivateurs s'offraient à l'envi pour labourer les terres du couvent et mettaient leurs voitures à sa disposition pour le transport des denrées et matériaux nécessaires aux religieux pour la restauration des bâtiments. D'autres fois ils leur apportaient des grains et des légumes. M. le maréchal Moncey ayant appris dans une circonstance, que les religieux de Bellevaux manquaient de tout, leur envoya une voiture de blé et une pièce de vin. Ils n'avaient d'autre moyen de vivre qu'un revenu de 1600 francs, le produit de leurs travaux et de faibles aumônes. Quelques-uns de ces cénobites travaillaient à divers métiers. Une imprimerie composée de deux presses fonctionnait sous les noms des imprimeurs Montarsolo, de Besançon et Bobilier, de Vesoul et produisit de nombreux ouvrages de dévotion et de littérature. Mais tous ces travaux d'industrie rapportaient peu. Lorsque dom Eugène eut amodié (=loué) la partie de l'ancien clos du monastère et le moulin qui ne lui appartenaient pas, la communauté put vivre plus à l'aise. D'ailleurs ses membres dépensaient si peu que bientôt ils se mirent à distribuer d'abondantes aumônes. Les pauvres ont longtemps pleuré le départ des religieux de Bellevaux. Le P. Huvelin leur avait dit qu'il partagerait avec eux le morceau de pain que la Providence lui enverrait et il tint toujours parole.

Cependant les postulants n'affluaient pas à Bellevaux. La vocation à l'état religieux était peu encouragée par ceux-là même qui auraient pu en relever l'excellence et l'utilité. Le grand nombre de jeunes gens qu'on instruisit à la hâte afin de les élever au sacerdoce pour remplir les cures vacantes dans le diocèse de Besançon, fut une autre cause qui contraria l'arrivée des sujets à Bellevaux. Dom Eugène y était le seul prêtre et voyant sa fin prochaine, il songea à procurer à sa communauté des religieux prêtres pour la soutenir ; à cet effet, il s'adressa à l'abbé de la Trappe du Port-du-Salut<sup>6</sup>. Ce prélat consentit à lui envoyer des religieux prêtres, mais à la condition que Bellevaux embrasserait la réforme de l'abbé de Rancé. Dom Augustin de Lestrangle ayant visité Bellevaux avait déjà donné le même conseil au P. Huvelin ; mais ce vieillard octogénaire était attaché du fond des entrailles à l'observance de Sept-Fons qu'il suivait depuis l'âge de vingt ans et ne put se résoudre à y renoncer.

Voyant les tentatives essayées pour la conservation de sa maison inutiles du côté des hommes, il en abandonna le sort pour l'avenir à la Providence. « J'ai fait ce que j'ai pu, disait-il, Dieu fera le reste ! »

Le Seigneur en effet prit plaisir à récompenser la confiance de son serviteur. Plusieurs sujets lui arrivèrent et il vit réunis sous sa direction vingt à trente personnes, tant religieux de chœur que frères convers et novices. A sa mort, Bellevaux possédait dix à onze novices, neuf religieux de chœur et un prêtre religieux profès<sup>7</sup>, mais qui n'était pas attaché à la maison.

Dom Eugène était chargé seul de la direction spirituelle et temporelle de sa communauté ; à cette occupation, qui aurait déjà bien suffi pour remplir tous ses instants, il joignait d'autres travaux ; il dirigeait les retraites que de nombreux ecclésiastiques du diocèse venaient faire à Bellevaux ; il coopéra très activement à réconcilier avec l'Église un assez grand nombre de prêtres constitutionnels qui rétractèrent le serment qu'ils avaient prêté à la constitution dite civile du clergé pendant la Révolution ; il recevait les confessions des troupes de pèlerins qui tous les jours venaient visiter les reliques de saint Pierre de Tarentaise et chaque dimanche il adressait une instruction aux fidèles venus à Bellevaux : « Car, disait-il, il ne faut pas que ces pauvres gens qui quittent leurs paroisses pour venir ici s'en retournent à jeun ! » Chaque jour il faisait aussi une conférence à ses religieux, leur expliquant quelque point de la règle ou des constitutions, dans une exhortation qui durait une heure et qui était toujours très pathétique.

Une charité sans bornes et l'esprit de la pénitence la plus austère caractérisent la vie de dom Eugène Huvelin. En maladie comme en santé, ce saint religieux ajoutait des mortifications particulières à celles de la règle. Vivement frappé des jugements de Dieu, il en avait la plus vive appréhension. On l'entendait souvent pleurer en sanglotant sur ses péchés et se donner la discipline. Cependant au milieu de ses craintes il n'avait point perdu la confiance à la miséricorde divine et il souhaitait la mort afin d'être réuni à Jésus-Christ. Sans doute pour le récompenser de la crainte dans laquelle il avait vécu, ce qui est pour tout le monde le commencement de la sagesse, il plut à la Providence de lui dérober la connaissance du moment suprême et de ce jugement terrible qui fixe à jamais les destinées de l'homme dans l'éternité. Accablé d'ans et de travaux, dom Eugène succomba de faiblesse le jeudi dans la semaine de la Passion et après trois jours d'agonie qui n'était qu'un sommeil, il trépassa le samedi avant le dimanche des Rameaux, 29 mars 1828, à la quatre-vingt-sixième année de son âge et la soixante-sixième de sa profession. Cet événement fut bientôt connu dans les communes voisines. Les populations accoururent au monastère pour considérer une dernière fois les traits du vénérable vieillard qui, pendant neuf ans, avec tous les exemples de la vertu leur avait prodigué tous les secours de l'âme et du corps. C'est de la sorte que le P. Huvelin a vérifié cette parole du Sage : *Que celui qui craint Dieu pendant sa vie se trouvera bien dans les derniers moments et qu'au jour de sa mort il recevra les bénédictions universelles !*

Quel sujet de désolation pour Bellevaux, à qui la mort avait enlevé son chef et son soutien ! D'autres religieux le suivirent bientôt dans la tombe. Le premier fut le F. Benoît<sup>8</sup>, religieux de chœur. Il avait abandonné la congrégation de la Doctrine chrétienne pour embrasser un ordre plus austère ; avant son entrée à Bellevaux, son cours de théologie était terminé. Mais à cause de son humilité on aurait eu bien de la peine à lui faire recevoir la prêtrise. Il poussait si loin la mortification qu'il retranchait une partie de la grossière nourriture qui lui était servie. Il occupait à la lecture ou à prier à l'église tous les intervalles libres entre les exercices de la communauté.

Le 29 avril 1829 vit disparaître F. Paul<sup>9</sup>. Ayant fait ses études, on le destinait aussi au sacerdoce. Un bon caractère, la plus grande douceur et l'amour de la régularité le distinguèrent.

F. Albéric<sup>10</sup> mourut le 21 avril 1830. Jeune homme d'un beau physique, il conserva dans le cloître un reste de ces manières honnêtes, de cette propreté extérieure dont il avait contracté l'habitude en fréquentant le grand monde à Paris ; le chœur perdit en lui un de ses soutiens, car il avait la voix forte et harmonieuse. Un accident lui ravit la vie. Il tomba en bas d'un mur élevé de dix mètres, entraîné par un gros bois qui lui fracassa les membres ; ses derniers moments furent édifiants par la résignation et la ferveur de l'amour de Dieu qu'il témoigna.

Enfin F. Sabas<sup>11</sup> convers, fut enlevé vers 1829, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ancien religieux de Sept-Fons, il était rentré à Bellevaux où il exerça diverses charges, à l'âge de quatre-vingts ans. Sa stature majestueuse, son âge, ses vertus, commandaient la vénération ; il était

impossible de le voir et de l'approcher sans se sentir pénétré d'un respect profond. Un grand esprit d'oraison et surtout l'amour le plus tendre pour Jésus dans le sacrement de l'autel le caractérisèrent. Il retranchait ordinairement une demi-heure sur son sommeil le matin, pour faire oraison devant le Saint Sacrement et lorsque les religieux arrivaient au chœur pour l'office, ils trouvaient F. Sabas et presque toujours aussi dom Huvelin prosternés devant le trône de Dieu comme les deux vieillards de l'Apocalypse. Le premier profitait de tous ses moments libres pour les passer aux pieds du Dieu caché dans l'eucharistie et son tendre amour pour lui s'annonçait assez souvent par les ruisseaux de larmes qui arrosaient les dalles de l'église, ou par des soupirs attendrissants qui se faisaient entendre jusqu'au dehors. Combien Bellevaux renaissant ne fût-il pas éprouvé par la perte de pareils religieux !

Après la mort de dom Huvelin, sa communauté s'affaiblissait à vue d'oeil. Le cardinal de Rohan n'eut pas plus tôt pris possession du siège archiepiscopal de Besançon, en 1829, que son attention bienveillante se porta sur elle. Il vit avec douleur que, puisqu'elle n'avait qu'un prêtre étranger à sa règle, elle ne tarderait pas à s'éteindre. Les religieux eux-mêmes ne se faisaient pas illusion sur leur sort prochain. C'est pourquoi ils prièrent Son Éminence de solliciter leur réunion à la Trappe et d'obtenir quelques religieux de cet ordre pour soutenir leur maison. Mgr de Rohan écrivit au R. P. Germain<sup>12</sup>, abbé du Gard, près Amiens, pour demander la réunion à l'Ordre de la Trappe de la communauté de Bellevaux. Les religieux de leur côté lui adressèrent une supplique humble et pressante à même fin. L'abbé du Gard l'exauça et fit partir trois religieux de chœur et trois convers<sup>13</sup> pour Besançon. Ils y arrivèrent le 3 juillet 1830. Le cardinal les reçut avec la plus grande joie, les embrassa comme ses enfants chéris, les conduisit à sa cathédrale et se prosterna avec eux aux pieds de la sainte Vierge, la conjurant de prendre les trappistes sous sa protection et de bénir leur entrée dans son diocèse. Quatre jours après, il les installa solennellement à Bellevaux<sup>14</sup>, en présence d'une foule nombreuse accourue du voisinage pour assister à cette cérémonie. Le pieux et bon archevêque prêcha sur l'excellence de la vie solitaire, ce qu'il fit avec tant d'onction qu'il émut tous ses auditeurs.

Ainsi fut consommée dans le diocèse de Besançon la réunion de Sept-Fons et de La Trappe par le ministère du cardinal de Rohan, qui est regardé comme le fondateur des trappistes en Franche-Comté. La communauté de Bellevaux tira donc sa première origine de Sept-Fons et par son union avec l'abbaye du Gard elle remonta par Darfeld et La Val-Sainte à La Trappe de l'abbé de Rancé, transférée en Suisse par dom Augustin de Lestrangé en 1791. Le cardinal noua des relations amicales entre la nouvelle communauté et les autorités municipales et toutes les populations des communes voisines. Il se proposait de faire nommer abbé le P. Stanislas<sup>15</sup>, venu du Gard avec le titre de prieur, mais les circonstances ne lui permirent pas de réaliser ce projet.

La perspective d'une nouvelle ère de prospérité pour Bellevaux ne devait durer que bien peu de temps ! Survint la révolution de Juillet 1830, qui détruisit ce monastère. Le dimanche 8 août, pendant la nuit, cinq cents hommes armés de fusils, de haches, de faux, venus du voisinage, arrivent à la porte du monastère, comme les religieux prenaient un peu de repos après avoir chanté matines. Le chef de cette troupe, capitaine de la garde nationale, exhiba au prieur, qui était accouru, un ordre du préfet provisoire de Vesoul à l'effet de visiter le monastère pour savoir s'il ne renfermait pas d'armes cachées. Le prieur lui fit observer qu'il ne pouvait entrer légalement dans la maison ; qu'au jour, à six heures du matin, il lui en ouvrirait les portes ; puis il les ferma sur lui en se retirant et alla se coucher ; les autres religieux ne se doutaient de rien. A cinq heures et demie, comme on sonnait le réveil, la troupe restée dehors commence à vociférer et menace d'enfoncer la porte. Le prieur réunit les religieux dans sa chambre, leur annonce le changement de gouvernement et que des hommes exaltés par de faux bruits sont venus visiter le monastère, mais qu'ils ne craignent rien et se tiennent tranquilles en attendant. Il se rend ensuite à la porte, dit au commandant qu'il ne peut entrer qu'avec le nombre de quarante hommes fixé dans son ordre et prie le maire, qui était intervenu, d'y tenir la main. Ces fonctionnaires commandent au gros de la troupe de rester dehors et lorsqu'ils sont entrés avec les hommes désignés, les portes du monastère sont refermées. On demande à voir les religieux et on dresse un procès-verbal qui constate leurs noms et surtout leur nombre.

Sur ces entrefaites, on entend tout à coup un bruit effroyable : c'étaient les hommes du dehors<sup>16</sup>, dont les uns avaient forcé les portes du monastère et les autres escaladé les murs ; ils se

précipitaient dans le monastère. Ces furieux crient, jurent, tempêtent, visitent en tumulte les bâtiments, furètent partout, brisant ce qui leur tombe sous la main et cherchant avec avidité ce qu'ils pourront emporter plutôt que des armes cachées. Ils bouleversent tout ce qui est dans les chapelles, jusqu'aux autels, se font ouvrir même le tabernacle, d'où heureusement le prieur avait eu soin de retirer les vases sacrés. Ils enfoncent les portes de la cave, où il y avait quelques pièces de vin et bientôt ils ont bu ou répandu à terre tout ce qu'elles contenaient. Leur rage surexcitée par les fumées du vin, ils montent ensuite avec des hurlements épouvantables vers la salle du chapitre où sont les religieux et y entrent en brandissant leurs armes et criant : *Mort aux moines ! Aux jésuites !* Le capitaine et le maire arrivent aussitôt au secours des religieux, qui priaient avec ferveur, se préparant au martyre. Ces fonctionnaires déploient la plus grande fermeté et défendent, au nom de la loi, de ne faire aucun mal à ces hommes inoffensifs, ajoutant, pour calmer ces forcenés, que bientôt ils auront satisfaction et que les moines quitteront le pays. Cette scène affreuse ne dura pas moins de quatre grandes heures, pendant lesquelles tout fut saccagé. Lorsque cette troupe se fut enfin retirée et que le prieur la vit éloignée dans la campagne, il revint consoler la communauté, qui chanta l'office et la grand-messe comme à l'ordinaire.

Le gouvernement réprouva la conduite de ces vandales et témoigna son indignation contre les auteurs de la dévastation de Bellevaux. M. Amédée Thierry, alors préfet de la Haute-Saône, rendit un éclatant témoignage aux vertus de ces solitaires, en déclarant que les frères de Bellevaux vivent dans un oubli parfait du monde et des affaires, qu'ils ne pensent qu'à prier Dieu, à cultiver la terre et à se rendre utiles au prochain. Mais les religieux, épouvantés par les bruits les plus sinistres, crurent devoir suivre le conseil qu'on leur donna de se retirer en Suisse pour un temps. Avant de quitter la France, il fallait mettre en sûreté le monastère et ce qu'il renfermait les religieux tenaient à y rentrer dans des temps meilleurs, à cause des souvenirs qui y étaient attachés, quoique sa position, dominée par des hauteurs, avoisinée par un chemin vicinal et une avenue où la jeunesse du voisinage venait souvent se livrer à de bruyants ébats, fût devenue peu favorable au recueillement des solitaires<sup>17</sup>. Un individu, paraissant porter de l'intérêt à la communauté, achète à réméré le monastère et le petit domaine qui l'entoure, mais il trompe indignement les religieux. A peine est-il devenu propriétaire de Bellevaux, qu'il en vend aux enchères le mobilier et bientôt après ses créanciers font saisir et vendre ces immeubles par expropriation forcée, devant le tribunal de Vesoul, pour une somme de 33 000 francs.

Les religieux, indignement dépouillés, perdirent tout espoir de rentrer à Bellevaux et prirent leur parti, calmes et résignés à la volonté de Dieu. Ils convinrent de ne se séparer jamais, quoi qu'il pût leur arriver, se confiant uniquement en Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui lui sont fidèles. Le supérieur ne cessait de les encourager par ses paroles et par ses exemples et il eut la consolation de voir qu'ils répondaient à sa sollicitude.



## Chapitre cinquième

Le gouvernement de Fribourg ne reçoit pas les trappistes de Bellevaux. — Ils se fixent à Géronde dans le haut Valais. — Leur rentrée en France et leur établissement au Val-Sainte-Marie. — Nouvelles constructions. — Mgr Mathieu au Val-Sainte-Marie. — Les RR. PP. Jérôme, Genès et Benoît, prieurs de ce monastère. — Translation des reliques de saint Pierre de Tarentaise dans une nouvelle châsse. — Vie et mort édifiante de plusieurs trappistes. — Élection d'un abbé pour la Grâce-Dieu.

Contraints de quitter leur patrie, qui devient pour eux une terre ennemie, les trappistes de Bellevaux prennent la route de l'exil, la tristesse dans le cœur, mais remplis d'une confiance inébranlable dans le Seigneur. Mgr Yenni, évêque de Fribourg, instruit de leur position, leur avait écrit qu'ils pouvaient se rendre dans son diocèse, que le gouvernement les accueillerait favorablement. Ils dirigent donc leurs pas vers la terre hospitalière qui, quarante ans auparavant, avait déjà reçu leurs frères fuyant les vexations de l'effervescence révolutionnaire<sup>18</sup>. Ils se partagèrent en plusieurs bandes qui partirent à divers intervalles, n'emportant de Bellevaux que les reliques de saint Pierre de Tarentaise, leur trésor le plus précieux. Les premiers arrivèrent à Fribourg pour la fête de l'Assomption, mais la communauté entière n'y fut réunie que dans le courant d'octobre 1830. Les Fribourgeois reçurent avec joie les émigrants et en les voyant paraître, tous les esprits leur assignaient La Val-Sainte pour demeure, mais ils ne purent y entrer de suite, il fallait la permission du gouvernement qui, par crainte de blesser certaines susceptibilités, dut la suspendre. Alors les bons Fribourgeois voulurent loger chez eux quelques-uns de ces religieux, d'autres occupèrent une ancienne maison des jésuites. Les noms de ces généreux bienfaiteurs ne doivent pas tomber dans l'oubli. Ce sont ceux de M. et de Mme Fégely, de Diesbach de Belleroye, de MM. Reyff, des dames de Praroman, qui ne laissèrent manquer de rien les pauvres exilés. Enfin ils obtiennent la permission de se réunir à Posat, village à trois lieues de Fribourg, mais sans pouvoir porter l'habit de leur Ordre. Là, ils attendent avec impatience les démarches actives faites par Mgr Yenni et d'autres personnages marquants qui sollicitaient leur rentrée à La Val-Sainte. Plusieurs communes se joignirent à ces sollicitations particulières. On en attendait la réussite avec d'autant plus de confiance que les trappistes devaient se charger de l'éducation des sourds-muets ; mais un événement inattendu vint contrarier ces projets.

La révolution française de 1830 avait imprimé une commotion générale à l'Europe et la Suisse, par son voisinage de la France et ses relations continuelles et immédiates avec elle, se ressentit plus fortement de cette secousse. Le peuple fribourgeois voulait une constitution plus libérale et un gouvernement de son choix et il l'obtint. Le 26 mai 1831, le nouveau grand Conseil s'occupa de la question du domicile à donner aux trappistes de Besançon. Plusieurs orateurs parlèrent successivement pour et contre l'installation de ces religieux à La Val-Sainte. M. l'avoyer de Montenach rappela l'accueil généreux fait par leurs pères, en 1791, aux trappistes de France, le bien qu'ils avaient fait au canton de Fribourg et à la Suisse entière par leurs travaux, par leurs aumônes et surtout par ce pensionnat<sup>19</sup> célèbre qui avait donné tant d'hommes distingués à la société. Il représenta que le canton manquait de religieux occupés de l'agriculture et des arts industriels, que la politique commandait de les admettre, ne fût-ce que pour donner au peuple l'exemple du travail et de la moralité. Il ajouta que ces religieux tiendraient une école pour l'éducation des sourds-muets, ce qui serait un service inappréciable rendu à la religion et à la société. Ce vieillard vénérable, qui avait vu les premiers trappistes à La Val-Sainte, déduisit toutes ces raisons avec tant de force et d'onction qu'il ébranla les membres mêmes du grand Conseil qui étaient d'une opinion contraire à la sienne. L'autre avoyer, M. le comte de Diesbach était du même avis que son collègue ; mais néanmoins quand on vota, la majorité du grand Conseil, égarée par l'esprit du faux libéralisme alors en faveur, se prononça contre l'admission des trappistes.

Les vrais catholiques apprirent ce refus avec une profonde douleur et la témoignèrent à ceux qui en étaient l'objet d'une manière aussi sincère que généreuse. Le prieur n'ayant plus d'espoir de rester à Fribourg, écrivit au supérieur du séminaire de Sion en Valais, maintenant évêque, pour s'informer si sa communauté pourrait être reçue dans le canton. Il reçut une réponse favorable et partit aussitôt avec un religieux pour Sion. Le supérieur du séminaire le présente au grand bailli. Ce

magistrat, qui en ce moment présidait le grand Conseil, le fait entrer dans la salle en lui rendant toutes sortes d'honneurs et accueille sa demande. Plusieurs familles notables du Valais s'empresment d'offrir aux religieux un établissement dans leurs terres, mais ils préfèrent l'ancien couvent des carmes de Géronde, appartenant à l'évêque de Sion, qui les y envoie avec un empressement aussi cordial que bienveillant. Déjà en 1804 cette maison avait été habitée par une colonie envoyée de La Val-Sainte. Le monastère de Géronde est bâti sur un roc de forme conique qui s'élève non loin de Sierre, dans la vallée, à trois lieues de Sion et six de Brigg. Cette position isolée et solitaire convenait bien aux trappistes ; mais Géronde par lui-même, rocher élevé et aride, dont le pied est baigné par les eaux du Rhône, n'offrait aucune des productions indispensables à la vie<sup>20</sup>. Il fallait venir chercher l'eau au pied du rocher, à plus d'une demi lieue de distance. La situation du jardin au bas de la montagne était également dans un éloignement pénible ; nous dirons la même chose de la petite ferme proche pour laquelle il fut convenu que les religieux paieraient une légère redevance.

Le prieur et son compagnon se rendirent à Géronde, approprièrent la maison et l'église où ils placèrent le Saint Sacrement, achetèrent de la vaisselle de terre et fabriquèrent quelques meubles grossiers ; après ces dispositions, la communauté s'y établit le 7 juillet 1831, jour anniversaire de l'installation à Bellevaux par le cardinal de Rohan. Dès le lendemain recommencèrent le chant de la grand'messe et les autres offices. Les trappistes passèrent quatre ans sur le rocher de Géronde, au milieu des privations de la pauvreté et des travaux les plus pénibles supportés avec autant de patience que de résignation. A force de travail dans les endroits recouverts de quelques pouces de terre au-dessus de ce rocher, ils y récoltèrent assez de légumes pour leur usage. Ils s'occupèrent aussi du dessèchement d'un marais au pied de la montagne et après deux hivers de travaux, ils vinrent à bout de le rendre à la culture. Les habitants du pays étaient émus de compassion et tout à la fois d'admiration à la vue de leurs fatigues, de leur constance et de l'heureuse réussite de leur entreprise et ne cessaient de leur donner des marques de leur estime affectueuse, De son côté, le gouvernement leur donnait des témoignages continuels de sa bienveillance. Les chefs de la république et les notables du pays les visitaient souvent, se recommandant à leurs prières ; tout cela, après Dieu, était bien capable de les consoler et de les soutenir.

Mgr de Roten, évêque de Sion et son clergé, portaient aux trappistes un intérêt non moins grand que le peuple si chrétien de ce canton. Le supérieur de la communauté présenta à Sa Grandeur deux religieux<sup>21</sup> pour être ordonnés le samedi 24 septembre 1831. L'un avait terminé ses études théologiques, que l'autre n'avait pas encore achevées et tous les deux n'étaient pas tonsurés. Mgr de Sion leur conféra la tonsure et les ordres mineurs, mais il ne put leur donner le sous-diaconat le même jour, parce que les canons de l'Église le défendent. Il fit coucher les religieux au séminaire et le lendemain dimanche il leur conféra le sous-diaconat ; il les fit revenir le jeudi suivant 29, jour de la fête de Saint-Michel, pour les ordonner diacres dans sa chapelle. Le dimanche après, fête du saint Rosaire, le prélat, accompagné de plusieurs prêtres se transporta à Géronde et conféra la prêtrise aux deux religieux, qui de la sorte dans l'espace d'une semaine reçurent tous les ordres. Sa Grandeur dit au prieur : « Si Votre Révérence avait eu le titre d'abbé, elle aurait pu administrer la tonsure et les quatre moindres. » Comme les ordinands lui témoignaient leur répugnance à recevoir tous les ordres sacrés en si peu de temps, l'évêque répondit : « Vous n'êtes pas assez de prêtres dans votre communauté » (il n'y en avait que deux) ; et il ajouta : « Le concile de Trente donne la liberté à l'évêque de dispenser des interstices lorsque le besoin le demande. » Quant à la dispense d'*extra tempora*, ce prélat ne l'avait pas, mais les réguliers jouissent du privilège de se faire ordonner quand ils le veulent. Dans cette circonstance, Mgr de Roten vénéra les reliques de saint Pierre de Tarentaise et appliqua son sceau sur la châsse qui les contenait.

Dieu, dont les desseins sont impénétrables, affligea le Valais par des calamités imprévues. Dans le mois d'août 1834, la fonte extraordinaire des glaciers des Alpes causa des inondations qui ravagèrent le pays. Des villages entiers furent plongés sous les eaux ; les plaines couvertes d'une abondante moisson n'offraient plus qu'un lac depuis Brigg jusqu'à Saint-Maurice. La désolation était générale ; les trappistes, du haut de leur rocher, en contemplant tristement ces désastres, conjuraient le Seigneur d'y mettre un terme et d'avoir pitié d'eux et des bons Valaisans. Cette terrible inondation et le limon qu'elle laissa dura un mois. Pendant ce temps les religieux se réunirent aux habitants du



pays afin de travailler à fixer le lit d'un torrent, dont les eaux furieuses avaient jusqu'alors brisé les digues qu'on leur avait opposées. Un des religieux, très intelligent, communiqua à cet égard des plans au gouvernement qui s'empressa de les adopter. L'auteur du projet dirigea lui-même les travaux et obtint un succès complet ; le lit du torrent fut fixé, l'inondation cessa et on put dégager les maisons remplies de graviers et d'autres débris que les eaux y avaient déposés.

L'embarras des religieux était extrême, car l'inondation venait de leur enlever toutes leurs récoltes. Dieu, qui n'abandonne pas les siens, voulut que le diocèse de Besançon ne les perdît pas de vue. Son Éminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims, alors grand vicaire de Besançon et le digne abbé Breuillot dont la mémoire sera toujours en bénédiction, écrivirent aux trappistes de revenir. Ils intéressent le clergé en faveur de ces religieux, prêtres et fidèles s'estiment heureux de voir un établissement de trappistes dans le diocèse. De toutes parts on fait des démarches afin de trouver un local pour les recevoir. D'un côté, M. Devillers, curé de Combeaufontaine et M. Verneret, alors curé de Scey-sur-Saône, mort en 1849 curé de Gray, insistent pour qu'on se fixe sur le couvent de Chemilly où il y avait une assez jolie église, beaucoup de terrain et une clôture, mais malheureusement il était trop rapproché du village ; d'un autre côté, M. Cuinet, curé d'Amancey, découvre la ferme du Roucheret, dite l'Étable de Bethléem, située sur le territoire de Malans. Elle n'offrait d'autre avantage que celui de la solitude ; elle n'avait qu'une petite maison et peu de terrain en culture. Le choix de M. Breuillot s'arrête sur ce lieu et au mois de juillet 1834, il écrit au supérieur de Géronde de venir le visiter.

Le R. P. Jérôme<sup>22</sup> occupait alors cette charge car dom Stanislas avait été appelé en 1832 par dom Germain, abbé du Gard, pour gouverner le prieuré de Saint-Sixte en Belgique. Dom Jérôme arrive donc à Besançon, visite le Roucheret avec M. Breuillot et fait l'acquisition de ce désert, après avoir obtenu de la commune de Malans la cession d'un terrain voisin de la contenance de sept journaux et qu'elle donnerait une autre direction à un chemin vicinal qui passait devant la maison. Ce domaine comprend trente-cinq hectares, dont trois en forêts, un demi en vignes et tout le reste en prairies naturelles et artificielles. L'acte d'achat fut passé le 8 septembre, jour anniversaire de la Nativité de la sainte Vierge à cause de cette coïncidence, on donna au nouvel établissement le nom de Val-Sainte-Marie. Le prieur fit ensuite le voyage de Langres pour voir Mgr Mathieu récemment nommé à l'archevêché de Besançon et pour le prier de vouloir bien agréer la rentrée des trappistes dans son nouveau diocèse ; le prélat, après avoir accueilli cette demande avec empressement, écrivit aussitôt aux administrateurs du diocèse afin de leur recommander ces religieux.

Les frères de Géronde, exercés depuis quatre ans par tant de peines et de fatigues, apprirent avec joie la nouvelle de l'acquisition du Val-Sainte-Marie, mais elle répandit une tristesse générale dans le Valais. M. de Courten, grand bailli, adressa aux trappistes deux lettres sous les dates des 27 octobre et 3 novembre, pour leur exprimer les regrets du peuple et du gouvernement ; ces hôtes pieux et reconnaissants redoublèrent leurs prières pour le bon peuple valaisan qui les avait si bien accueillis. En s'éloignant, ils laissèrent à Géronde la dépouille mortelle d'un de leurs frères, Hippolyte Minet, le seul qui soit mort pendant la durée de leur exil. Il avait fait profession comme frère convers, à Sept-Fons<sup>23</sup> en août 1789, peu de jours avant la suppression de l'Ordre. Lui, le frère Sabas et quatre ou cinq autres ne se séparèrent pas pendant les mauvais jours, observant la règle avec toute la régularité possible sous l'habit séculier<sup>24</sup>. Ils firent partie ensuite de la Trappe d'Hyères<sup>25</sup> ou de Grosbois, au diocèse de Versailles, sous l'empire. Le frère Hippolyte y exerça les fonctions de cellérier et fut admis au chœur à cause de la pénurie des chantres. Après la restauration de la maison de Bourbon, il vint à Bellevaux avec le frère Sabas. Dom Huvelin le laissa au chœur et partagea avec lui l'administration du temporel jusqu'en 1826, qu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Dès lors ce religieux ne fut plus capable de rien ; ses frères le conduisirent en Suisse. Le frère Hippolyte déploya un grand zèle pour les intérêts de la communauté. C'est lui qui la pourvut des livres liturgiques qu'elle possède encore.

Le 6 novembre 1834, les trappistes partirent de Géronde. A leur passage à Sion, le grand bailli de Courten voulut leur donner à dîner et les reconduisit avec M. de Soie, membre du grand Conseil, jusqu'à la porte de la ville. Ils arrivèrent le même jour à Martigny où les vénérables religieux de

l'hospice leur prodiguèrent les soins les plus touchants. Les pères de l'abbaye de Saint-Maurice ne leur firent pas un accueil moins généreux. Dans le canton de Vaud, un honnête protestant, M. Roland de Champreux, voulut les loger ; ils arrivèrent chez lui, à Romainmotier, un samedi soir, épuisés par une marche forcée de trois jours. Mais ils trouvèrent dans les soins empressés de Mme Roland qui était catholique, de quoi réparer leurs forces. Ils passèrent la journée du dimanche à Romainmotier, chantèrent la messe et les offices dans la chapelle catholique établie dans un quartier de l'ancienne abbaye de bénédictins qui existait autrefois à Romainmotier. Avec quelle ferveur attendrissante les religieux firent retentir les louanges de Dieu sous ces voûtes muettes depuis trois siècles ! Ce souvenir animait leur ardeur. Avec quelle consolation Mme Roland et les quelques catholiques de cet endroit assistèrent à la messe solennelle des trappistes ! Ne durent-ils pas aussi se rappeler l'ancienne foi de leurs pères, les hérétiques qui en même temps firent le prêche dans l'église abbatiale transformée en temple de Calvin ?

Le lundi matin, les religieux continuèrent leur route vers le Val-Sainte-Marie. M. et Mme Roland, non contents de leur avoir donné l'hospitalité, les chargèrent encore de provisions et fournirent une voiture pour le transport des bagages. A Jougne, aux Hôpitaux, à Sombacour, ils reçurent de MM. les curés et de leurs paroissiens toutes sortes d'honnêtetés. Enfin ils arrivèrent à Amondans, à une demi lieue du Val-Sainte-Marie. Le vénérable M. Bardot, curé de cette paroisse, les attendait et leur offrit un repas dont ils avaient le plus grand besoin, car après cinq jours de marche ils étaient si harassés de fatigue qu'à peine pouvaient-ils se soutenir. Ils firent leur entrée au Val-Sainte-Marie le 11 novembre, à neuf heures du soir, par un beau clair de lune. Ils y arrivèrent en procession à la suite de la croix, en chantant le *Te Deum* et furent reçus par la population de Malans, accourue sous la conduite du curé et du maire de cette paroisse, afin d'assister à la cérémonie de leur entrée. Les religieux étaient sans ressources, mais MM. les curés et les maires du canton d'Amancey, dont la population fut sincèrement catholique dans tous les temps, s'empressèrent de voler à leur secours avec une charité qui surpasse toute expression. Ils leur envoyèrent du pain et d'autres provisions en telle quantité qu'ils finirent par refuser de nouveaux dons. Les communes de Malans, d'Amancey, d'Amondans, de Fertans, de Cléron, de Lizine, de Bolandoz, de Myon et autres, se distinguèrent par leur empressement à ne point laisser les trappistes manquer du nécessaire. Les autorités municipales et M. Tourangin, préfet du Doubs, à qui M. le vicaire général Gousset avait fait part de leur rentrée dans le département, les assurèrent de leur protection. Le gouvernement lui-même déclara que les communautés religieuses n'étaient point comprises dans la loi contre les associations, faite uniquement contre les ennemis de la tranquillité publique et défendit spécialement d'inquiéter les trappistes qui ne prennent point de part aux affaires du monde ni à la politique. N'ont-ils pas toujours fait voir partout qu'ils ne pensent qu'à remplir leurs devoirs religieux et à cultiver la terre ? L'exemple de pareils hommes est le meilleur moyen d'apprendre aux populations la soumission aux lois, l'amour du travail et de la vertu !

Le clergé bisontin vit avec le plus grand plaisir la rentrée des trappistes dans le diocèse et prit le plus grand intérêt à leur position. Mgr Gousset et le vénérable abbé Breuillot l'informèrent de leur gêne et il n'y eut aucun curé, quelque pauvre que fussent beaucoup d'entre eux, qui ne s'empressât d'envoyer sa petite offrande. Hélas ! L'abbé Breuillot qui était pour ces religieux une seconde providence par son zèle et sa charité, ne devait pas continuer longtemps à les protéger ! Dieu l'appela à lui au printemps de 1836, chargé de bonnes oeuvres et de mérites. Mais avant de rendre le dernier soupir, il les recommanda à M. Cuenot, supérieur du grand séminaire et ils ont fait l'expérience que M. Breuillot a continué à vivre pour eux dans la personne de M. Cuenot.

Le Val-Sainte-Marie est situé sur le territoire de la commune de Malans, au canton d'Amancey, à deux myriamètres et demi au sud de Besançon, même distance ouest de Pontarlier, à un myriamètre et demi de chacune des villes de Salins, Quingey et Ornans, formant comme les trois pointes d'un triangle au centre duquel se trouve placé le monastère. On ne rencontre dans cette contrée que des sites pittoresques, que de belles horreurs qu'on ne peut s'empêcher d'admirer : tels sont les abîmes des rivières du Lison et de la Loue, les pointes de rocher qui les dominent, la cascade d'Amondans et un peu plus loin les pics élevés couronnés par les anciens châteaux de Châtillon et de

Montmahoux. Au milieu de cette nature bouleversée, s'ouvre au couchant du village de Malans une vallée où coule un ruisseau formé par sept fontaines, entourée de toutes parts d'un bois commençant à mi-côte, au-dessous duquel sont des cantons de vignes. Le monastère est bâti dans un bassin d'une régularité parfaite, formant une des extrémités de la vallée un petit torrent, qui porte au recueillement et à la méditation, se précipite auprès du couvent. L'autre extrémité du vallon se termine par des monticules rangés sur une ligne semi-circulaire, couronnés de chênes et de rochers avec des vignes et des déserts au-dessous. Voilà le Val-Sainte-Marie qui offre un coup d'oeil ravissant. La maison de ferme<sup>26</sup> que les trappistes y trouvèrent à leur arrivée était si peu spacieuse, qu'ils furent réduits à approprier tant bien que mal les écuries pour s'y loger ; ils y restèrent plus d'un an. C'est à bon droit qu'on l'appelait l'étable de Bethléem ; il n'y avait rien d'aussi misérable et qui rappelât mieux la crèche de notre divin Sauveur. Le terrain était en rapport avec l'habitation : des ronces, des épines, voilà à peu près tout ce qu'on y voyait alors. Les religieux pourtant ne perdirent pas courage. Ils avaient tout à créer dans ce désert qui ne leur appartenait pas encore, puisqu'ils n'avaient pas de quoi le payer. Il fallait pour cela trouver 40 000 francs<sup>27</sup> et néanmoins ils entreprirent des bâtiments pour une somme pareille ! Dieu les soutint ; ils agrandirent leur maison, ils défrichèrent les terrains, ils bâtirent un moulin et un quartier pour les hôtes. Ce dernier bâtiment<sup>28</sup>, divisé en trois parties, dont l'ensemble a la forme d'un fer à cheval, est séparé du monastère par le jardin. Le premier corps de logement était destiné aux frères donnés et familiers<sup>29</sup> ; dans celui du centre, où se trouvait l'entrée principale du monastère, étaient la loge du portier et la cuisine pour les hôtes : enfin l'autre aile renfermait diverses salles de réception et une chapelle où les prêtres du dehors célébraient la sainte messe. Les étages supérieurs étaient occupés par des chambres et des cellules. Ce quartier avait été si bien disposé qu'il n'avait point de jour sur le jardin et les lieux réguliers, ni de communication avec eux. Ajoutons encore qu'ils commencèrent la construction d'une église et d'un nouveau monastère, qu'ils établirent plusieurs voies de communication dans leur séjour presque inaccessible et entre autres un chemin vicinal terminé en 1841, d'une construction remarquable, pour lequel ils contribuèrent de leurs travaux, de leur argent et en donnant aux communes du voisinage de bons exemples et d'utiles conseils. Tous ces travaux entrepris furent achevés pour la plupart dans le laps de six ans et la communauté ne comptait pourtant, de 1835 à 1840, que trente-quatre religieux, parmi lesquels cinq prêtres !

Son Éminence le Cardinal Mathieu, si distingué par sa haute capacité et bien plus encore par ses vertus épiscopales, faisant, en juin 1837, sa visite pastorale dans le canton d'Amancey, s'arrêta un jour chez les trappistes. Cet habile administrateur qui a déployé un zèle tout particulier pour ressusciter la vie religieuse dans son diocèse, admira la beauté du site où est placé leur monastère et encouragea d'une manière toute particulière les travaux qu'ils avaient entrepris. Il aime et il protège ces religieux. A l'exemple des évêques du siècle de saint Bernard, Mgr Mathieu entretient un commerce de lettres avec le Chapitre général, pour le tenir au courant de la régularité de la Trappe qui est dans son diocèse et des services qu'elle rend, non seulement par le bon exemple que ne cessent de donner ses habitants, mais encore par les secours de la religion qu'ils ont quelquefois appelés à porter à ses diocésains. L'exercice du saint ministère n'entre point dans la règle des trappistes ; cependant, maintes fois, pour correspondre au désir de Monseigneur, du clergé et des fidèles, ils administrent les paroisses vacantes et reçoivent, à l'approche des grandes solennités et pendant le temps des pâques, les confessions d'un grand nombre de fidèles. Pendant son court séjour au Val-Sainte-Marie, Monseigneur conféra les ordres à un religieux et se convainquit par lui-même de l'insuffisance et tout à la fois du peu de décence de l'église provisoire du monastère. Un grenier de la maison de ferme<sup>30</sup> avait été approprié à cet effet, mais il était trop peu spacieux pour recevoir la communauté et quelques étrangers. Les religieux, passant la plus grande partie du jour et de la nuit dans ce réduit, qui ne recevait que fort peu d'air et de jour par de petites ouvertures, avaient cruellement à souffrir du froid en hiver et de la chaleur en été. Monseigneur de Besançon, qui y célébra la messe le 28 juin, déclara en sortant de ce lieu, qu'il n'aurait pu résister davantage à la chaleur qu'y réfléchissaient les dalles de la couverture échauffées par les rayons du soleil.

Une église et un nouveau monastère étaient donc indispensables à la Trappe du Val-Sainte-Marie. Aussi l'abbé de Sept-Fons, dom Stanislas, y faisant la visite régulière le 10 mai 1838,

détermina ses anciens frères à commencer l'édification de ces bâtiments. Après avoir gouverné pendant trois ans la communauté de Saint-Sixte en Belgique, où il avait été appelé depuis Géronde, dom Stanislas fut élu, en 1835, comme successeur de dom Germain abbé du Gard, mort le 23 février de cette année. Dix ans plus tard il amena dans l'ancienne abbaye de Sept-Fons sa communauté, qui ne pouvait plus rester au Gard à cause des routes et des établissements industriels construits dans le voisinage. Dom Stanislas bénit la première pierre de l'église et du monastère projetés au Val-Sainte-Marie. On se mit au travail avec ardeur et bientôt les murs s'élevèrent hors de terre. Mais les trappistes manquaient de ressources et la Providence, qui leur avait ménagé un de leurs frères d'une rare aptitude à leur procurer des secours, le leur enleva quinze jours après le commencement de ces nouveaux bâtiments. Nous voulons parler du vénérable frère Antoine<sup>31</sup>. Il porta d'abord les armes pendant le premier empire de France, puis exerça l'état de fondeur de métaux avec une rare habileté. Touché de la grâce, il résolut de renoncer au monde pour se retirer dans la solitude ; mais pour exécuter ce projet, il eut à surmonter toutes sortes d'obstacles. Dans le monastère, il édifia ses frères par son obéissance, son grand amour pour la prière et ses grandes austérités. Au dehors et au mi-lieu des occupations les plus dissipantes, il faisait le charme de tous ceux qui l'approchaient, par son recueillement habituel, son union avec Dieu et sa modestie angélique. Il tomba malade à Châteauroux, d'où il fut transporté à la Trappe du Port-du-Salut. Il y mourut en odeur de sainteté le 11 juin 1838. Ce saint frère peut être proposé pour modèle aux religieux chargés par leurs supérieurs de remplir des missions dans le monde pour les besoins du monastère. Si, comme lui, ils sont fidèles aux devoirs de leur état, à la prière, à la vigilance sur eux-mêmes, ils édifieront tous ceux qui les verront, Dieu bénira leurs entreprises et ils rentreront dans la solitude avec autant de joie qu'ils avaient eu de peine à en sortir. La mort du frère Antoine fut une grande perte pour la communauté du Val-Sainte-Marie. Elle se soumit à la volonté de Dieu qui la fit passer par cette épreuve, en continuant les travaux de l'église dans l'espoir que le Seigneur l'aiderait à achever une construction qui avait été entreprise pour sa gloire. Les ouvriers travaillèrent pendant l'été de 1838 ; mais quand arriva la Toussaint, époque du règlement des comptes, l'embarras fut grand, car l'argent manquait. La Providence néanmoins vint au secours des religieux.

Le R. P. Jérôme, fondateur du Val-Sainte-Marie, était habituellement malade et ne pouvait plus s'acquitter de ses fonctions de prieur. Il se rendit, en 1839, au Chapitre général et demanda un nouveau supérieur pour sa communauté. Dom Genès<sup>32</sup> fut envoyé comme supérieur adjoint au Val-Sainte-Marie. Ce religieux, appelé dans le monde Jean Guillaume Estavane, après sa promotion au sacerdoce, fut d'abord directeur au séminaire de cette ville, passa ensuite à une cure de canton et mérita par ses vertus d'être porté sur la liste des candidats à l'épiscopat pendant le premier empire ; mais il quitta tout, place et espérance, pour se retirer à la Trappe de Melleray. Forcé d'en sortir à la révolution de juillet 1830, il chercha d'abord à s'établir avec quelques-uns de ses frères dans son pays, puis revint au Port-du-Salut, où il fut prieur et rentra à Melleray dès que les portes en furent rouvertes. C'est de là qu'il fut envoyé au Val-Sainte-Marie sur la fin de 1839. Pieux, régulier et d'une grande mortification, quoique d'une faible santé, il fut l'homme envoyé pour acquitter les dettes du monastère. C'est vers ce but qu'il tourna tous ses efforts, surtout après que la démission de dom Jérôme l'eut investi de la charge de prieur titulaire en 1840. Il fit cesser toute entreprise de bâtiments et ne voulut pas même qu'on continuât l'église, persuadé que le monastère seul, même avec les aumônes du clergé et des fidèles, ne pouvait y suffire. Son administration fut remarquable par le grand ordre qu'il mit dans le temporel. A l'aide d'une économie extraordinaire, il paya toutes les dettes de sa maison dès 1841.

Au milieu de ces succès qui semblaient lui promettre un avenir heureux pour sa communauté, dom Genès avait la douleur d'en voir l'existence menacée par les personnes mêmes qui lui en avaient confié le gouvernement. Le révérend père abbé de la Grande-Trappe était devenu le visiteur de notre abbaye, par suite de la renonciation du révérend père abbé du Gard au titre de père immédiat du Val-Sainte-Marie. Ces fonctions de visiteur lui donnaient le droit d'y faire les visites régulières selon l'usage de l'Ordre. Considérant les dettes qui grevaient le monastère, le défaut de bâtiments propres à établir une régularité parfaite, le petit nombre des religieux et très probablement prévenu par des rapports désavantageux, quoique tous les religieux fussent dans les meilleurs sentiments, il

avait conçu le dessein de supprimer le Val-Sainte-Marie et d'en transférer les membres dans les diverses maisons de la congrégation. Cette mesure contre laquelle dom Genès protesta toujours, ne fut point adoptée de son vivant. Néanmoins les contradictions qu'il éprouva à ce sujet, jointes à d'autres raisons que l'on s'abstient de mentionner, le déterminèrent à déposer le lourd fardeau de la supériorité ; il songeait à quitter le monastère quand la mort le prévint, le 20 avril 1844. Avant de rendre le dernier soupir, il nomma dom Benoît<sup>33</sup> sous-prieur, en le chargeant provisoirement de la supériorité jusqu'à ce qu'il fût confirmé dans cette charge ou qu'il fût permis de procéder à l'élection d'un abbé.

Le R. P. abbé de la Grande-Trappe renouvela au Chapitre général, où se trouvaient réunis les abbés des deux observances, la proposition de suppression relative au Val-Sainte-Marie. Tous y consentirent, à l'exception du supérieur de ce dernier monastère, qui réclama. Mais on n'en tint pas compte et il fut décidé qu'on passerait outre. On devait venir chercher les religieux sans qu'ils en fussent prévenus, les faire monter en voiture immédiatement et les disséminer dans divers monastères de l'Ordre.

Cette affaire paraissait consommée, lorsque la communauté eut vent de la décision du Chapitre général et en informa promptement Mgr Mathieu, Archevêque de Besançon. Ce prélat, à qui la communauté est si redevable en toutes manières, fut encore en cette circonstance son libérateur. Il appela à Rome de cette sentence. Cet appel fut favorablement accueilli et après un mûr examen des raisons qui furent alléguées pour la conservation des trappistes au Val-Sainte-Marie, le souverain pontife Pie IX rendit, en 1846, un jugement qui annulait celui du Chapitre général, prononçait la séparation des deux observances et formait deux congrégations distinctes, qui eurent chacune leur vicaire général et leurs constitutions propres. Dès ce moment, la communauté du Val-Sainte-Marie déménagée à La Grâce-Dieu ne reconnaît plus comme père immédiat l'abbé de la Grande-Trappe, mais elle reçoit la visite du vicaire général, l'abbé de Sept-Fons de la nouvelle congrégation créée sous le nom de Réforme de l'abbé de Rancé, dont elle fait partie.

Une des causes qui provoquèrent la séparation des deux observances fut la différence qui existait dans la manière d'observer les jeûnes, les heures de l'office, du travail et des repas. Le décret permettant de suivre ou la règle de saint Benoît à la lettre ou les constitutions de l'abbé de Rancé, les maisons qui prirent ce dernier parti se virent taxées de relâchement par les autres qui prétendaient suivre la règle de saint Benoît. Ce reproche, qu'on leur faisait principalement en ce qui concerne la durée du travail, nous semble reposer sur un malentendu. Pour éclaircir cette affaire, il faudrait une discussion détaillée qui, quoique pleine d'intérêt pour nombre de lecteurs, nous semble avoir quelque inconvénient si on la traitait ici. Nous croyons donc plus opportun de la renvoyer à la fin du volume<sup>34</sup>. Nous espérons faire voir, dans cette petite dissertation, que l'on s'est trompé en accusant la réforme de M. de Rancé d'avoir diminué considérablement le temps destiné au travail par saint Benoît et que l'autre observance est tombée dans l'excès contraire en voulant y revenir. Que l'on ne croie pas que notre intention en tout ceci soit de jeter entre les deux observances un nouveau brandon de discorde<sup>35</sup>. Loin de nous cette pensée ! Nous reconnaissons avec bonheur que, malgré cette différence d'opinions entre les deux observances, la bonne harmonie qui régnait entre elles n'a pas cessé d'exister, comme on aurait pu le craindre. Tout au contraire, elles entretiennent toujours un saint commerce de prières et principalement lorsque quelqu'un de leurs membres vient à décéder, car alors elles ne manquent pas de s'envoyer réciproquement des billets de mort. Puisse donc la courte dissertation que nous donnerons à la fin de cet ouvrage, dissiper certains préjugés et servir à resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent à nos frères !

Pendant le gouvernement de dom Genès, on célébra dans son monastère une cérémonie aussi pieuse qu'édifiante. Un des frères<sup>36</sup> avait fait confectionner une châsse nouvelle d'un travail exquis pour recevoir les reliques de saint Pierre de Tarentaise. Les religieux choisirent pour en faire la translation solennelle le dimanche 21 mars 1841, jour de la fête de saint Benoît, leur patriarche. Avec les restes du saint archevêque, ils placèrent dans cette châsse une portion de son manteau, sa mitre et le ciboire en cuivre doré qui lui avait servi. Elle fut d'abord exposée à la vénération des fidèles dans une vaste salle convertie en chapelle en dehors de la clôture. L'affluence des populations voisines fut

immense. Conduites en procession par leurs curés respectifs, six paroisses des environs rivalisèrent de zèle et de piété. La gendarmerie et les autres personnes préposées au maintien de l'ordre n'eurent qu'à contenir la pieuse ardeur avec laquelle la foule se pressait autour des saintes reliques. Le maire de Malans, à la tête du conseil municipal, adressa au père Genès, venu à la rencontre de la procession, un petit discours qui exprimait ses sentiments religieux et ceux de ses administrés. Le prieur, non content de le remercier au nom de sa communauté, fit à l'instant même le don à M. l'abbé Coste, curé de cette paroisse, d'une parcelle notable du corps du saint archevêque saint Pierre de Tarentaise. Cet ecclésiastique, après en avoir obtenu la permission de l'Archevêque de Besançon, l'a exposée à la vénération publique dans l'église de Malans. Le père prieur adressa ensuite à la foule une chaleureuse exhortation et la procession parcourut le voisinage du monastère avec la châsse portée par quatre religieux ; elle fut déposée dans la chapelle provisoire du monastère<sup>37</sup>. M. Cuinet, curé d'Amancey, donna le salut solennel, après quoi les fidèles s'en retournèrent dans leurs paroisses respectives en chantant le *Te Deum*. La contrée conserve encore le souvenir de ce beau jour.

Le nécrologe des religieux morts au Val-Sainte-Marie est un sujet plein d'édification. En l'ouvrant<sup>38</sup>, on y respire comme dans une flore le parfum des vertus les plus suaves. D'un côté, ce sont deux jeunes gens, modèles de fidélité à la grâce de leur vocation ; s'ils vécurent peu de temps, ils fournirent la course d'une longue vie et ils ont reçu la récompense d'une vertu consommée. Le premier qui s'offre dans l'ordre des temps est le frère Jean<sup>39</sup>. Après avoir fait ses études chez les jésuites de Fribourg, sa ville natale, il accourt chez les trappistes à Géronde, à l'âge de seize ans. Les instances de son père ne lui permettent pas d'y demeurer, mais cet obstacle n'est pas sitôt levé qu'il vient les retrouver au Val-Sainte-Marie en 1837. Il mourut un soir après le *Salve Regina* qu'il avait chanté avec une ferveur extrême, le 30 décembre 1840 ; il n'était âgé que de vingt-quatre ans.

Le second est le frère Eugène<sup>40</sup>. Cet enfant consacré à Dieu dès sa naissance par de pieux parents, apporta son innocence à la Trappe. Après en avoir entendu parler à son père, il conçut le projet d'y embrasser la vie religieuse. On s'y opposait à cause de son âge trop jeune. Ayant communié le jour de l'Assomption en 1841, il attribue à l'inspiration de la sainte Vierge le désir ardent qu'il conceit de se faire trappiste. Le lendemain, de grand matin, il abandonne sans rien dire le domicile paternel et arrive le même jour au Val-Sainte-Marie, exténué de fatigue. Le 30 du même mois, il prend l'habit de novice, tombe malade deux jours après et rend son âme pure et innocente à Dieu, le 14 septembre, dans l'octave de la Nativité de Marie qui l'avait envoyé à la Trappe le lendemain de son Assomption. Sa belle voix avait engagé les supérieurs à le destiner au chœur dont faisait aussi partie le F. Jean.

D'un autre côté, paraît dom Maurice<sup>41</sup>, cellérier, sous-prieur, père maître des novices, qui partagea pendant longtemps les fonctions de prieur avec dom Jérôme. Le P. Maurice avait fait avec succès ses études de théologie au séminaire de Besançon. Appelé à une vie plus parfaite que celle qu'on peut mener au milieu du monde, il entre au couvent de Bellevaux en juin 1830 et suit, quoique simple novice, les trappistes dans leur exil en Suisse. Là, ses vertus multipliées le font élever au sacerdoce ; il fut un des deux religieux ordonnés prêtres dans l'espace de huit jours par Mgr l'évêque de Sion<sup>42</sup>. On ne tarirait pas si on rapportait tous les traits de sa profonde humilité. Elle éclata d'une manière admirable dans le refus de la place de supérieur. On ne saurait comprendre la vigilance, le recueillement habituel, l'union intime avec Dieu qu'il pratiqua dans les fonctions naturellement dissipantes de l'économat, qu'il ne remplit longtemps que par obéissance aux ordres de ses supérieurs. Sa sainteté était tellement appréciée par ses frères, surtout par les novices, qu'il dirigeait avec autant de charité et de douceur que de lumières et de zèle, qu'après sa mort plusieurs d'entre eux demandèrent de ses reliques au supérieur. Religieux exact, jamais ses occupations ne l'empêchaient d'assister aux exercices de la communauté ; prudent, discret dans les relations obligées avec ses frères, il poussait l'observation du silence jusqu'au scrupule ; infatigable au travail, assidu et zélé au confessionnal ; un ange à l'autel, sa figure y exhalait les traits de l'amour divin ; pénitent et mortifié jusqu'à refuser tous les adoucissements permis même en cas de maladie, il demanda à finir ses jours comme autrefois saint Alexis, dans un réduit obscur du monastère. Il alla recevoir la récompense céleste qu'il avait si bien méritée, le 21 janvier de l'an 1842.

Le F. Claude<sup>43</sup> convers, suivit cette gloire du Val-Sainte-Marie dans la tombe le 3 février de la même année. Appelé sous les drapeaux de l'aigle impériale comme presque tous les jeunes hommes de son temps, il fit la campagne désastreuse de Moscou et demeura prisonnier en Sibérie jusqu'en 1814. Rentré en France et partageant le goût de beaucoup d'anciens militaires qui se sont faits trappistes, il vint à Bellevaux aussitôt que dom Huvelin l'eut racheté en 1817. Il y fut le premier postulant et le compagnon des FF. Sabas Coquard et Hippolyte Minet. Pendant le reste de sa vie il conserva quelque chose de la franchise et de la rude fierté de l'état militaire. Agriculteur éclairé, il suivait les principes de cet art dans l'application ; doué d'une adresse peu commune, il possédait aussi divers arts d'industrie.

Un autre frère convers du nom de Robert<sup>44</sup> mourut après une longue maladie qu'il supporta avec une patience et une résignation admirables.

Le Chapitre général de la Trappe qui se tint à Sept-Fons en 1847, décida que la communauté du Val-Sainte-Marie, qui venait d'être érigée en abbaye par Sa Sainteté Pie IX, procéderait sans délai à l'élection d'un abbé. Dom Stanislas, vicaire général de la congrégation de Sept-Fons, lui fit part d'abord de ce décret du Chapitre. Il arriva ensuite au Val-Sainte-Marie pour présider à cette élection, qui se fit le 25 juillet, avec tout l'accord et les faveurs célestes nécessaires en pareille circonstance. Le prieur provisoire, dom Benoît reçut la majorité des voix de la communauté pour la dignité abbatiale. Son Éminence le Cardinal Mathieu lui donna la bénédiction abbatiale dans sa chapelle privée à Besançon le 24 août 1848 et le lendemain 25 dom Stanislas l'installa sur le siège du Val-Sainte-Marie : *Ad multos et felices annos vivat !*

Finissons ce chapitre par une seconde étude des vertus de quelques-uns des religieux du Val-Sainte-Marie. Commençons par F. Théodore<sup>45</sup>. Fils unique, venu à la Trappe à l'âge de seize ans, malgré ses parents, ce jeune homme, d'un caractère aimable, devint un religieux fervent et laborieux. Il avait une belle voix et une grande aptitude pour les langues. On le destinait au sacerdoce, mais sa mort arrivée le 7 juillet 1845, empêcha son élévation à la prêtrise. Le démon, ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour des âmes pendant la vie afin de les séduire et de les perdre, redouble encore ses efforts à cette fin à l'instant qu'elles vont quitter leur corps. A cette heure suprême, les hommes les plus saints ne sont pas exempts des plus terribles assauts. F. Théodore fut assailli de violentes tentations de désespoir, mais il en triompha par l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie à qui il avait toujours été très dévot.

L'année 1846 vit disparaître deux autres religieux de chœur du nom d'Ignace. Le premier<sup>46</sup>, venu de l'abbaye du Gard, mourut le 7 mars après avoir passé une longue vie en religion, édifiant ses frères par l'obéissance et la fidélité à la règle. Le second<sup>47</sup>, prêtre profès de la Grande-Trappe, avait exercé pendant quelque temps le saint ministère dans le monde. Dieu le rappela dans la solitude. Il rentra au Val-Sainte-Marie le 15 juillet 1846 et il fut frappé d'apoplexie le 30 septembre suivant, après s'être montré un modèle de régularité. Le F. Pierre<sup>48</sup> qui par amour d'une vie plus austère avait quitté la congrégation des Frères des Écoles chrétiennes pour la Trappe, donna de grands exemples de résignation et de patience à sa mort, arrivée le 20 février 1849.

Deux frères convers qui portaient l'un le nom de Pierre et l'autre celui de F. Pierre-Joseph<sup>49</sup>, moururent aussi, le premier en juin 1846 et le second le 16 mars 1848. F. Pierre<sup>50</sup> vint à Bellevaux en 1819 avec dom Huvelin. Né dans l'aisance, il faisait ses études pour entrer dans l'Ordre des capucins lorsque la Révolution de 1789 arriva. Pendant les orages irréguliers il se conserva bon catholique. Contraint d'être soldat en 1812, il fut bloqué à Huningue l'année suivante et essuya toutes les misères de cette position. Rentré dans ses foyers, il resta seul et offrit sa maison aux pauvres qui y affluaient. Après les avoir nourris du pain matériel, il rassasiait leurs âmes de la parole de Dieu. Il avait appris ou retenu une assez grande quantité de sermons dont il leur récitait des passages. Lorsqu'il fut entré à la Trappe, les supérieurs le faisaient parler quelquefois dans les conférences et il s'acquittait de cette tâche avec onction. Tous les frères l'aimaient à cause de sa charité. Quant au F. Pierre-Joseph, il était venu du Gard à Bellevaux en 1830.

Enfin dom Raphaël<sup>51</sup> mourut le 15 juillet 1849. Il était arrivé au Val-Sainte-Marie le même jour que la communauté y entra à son retour de Suisse ; il sortait de chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu de Lyon. Il mérita d'être élevé au sacerdoce en 1838 et exerça la charge de cellérier. Ce religieux avait une rare aptitude pour l'agriculture, connaissait passablement la médecine et la pharmacie. Mais il s'adonna à des austérités mal entendues qui le firent tomber dans un état de langueur long et pénible, qui n'altéra jamais son admirable patience. Le premier venu au Val-Sainte-Marie, il fut aussi le dernier religieux qui y fut enterré.





## Chapitre sixième

Achat de l'ancienne abbaye de la Grâce-Dieu par les trappistes. — Ils la réparent et agrandissent l'église. — La communauté en prend possession en 1849. — Le frère Guillaume dit le Polonais. — Régularité de la Trappe de la Grâce-Dieu et manière exemplaire d'y célébrer l'office divin. — Vertus des religieux qui y sont morts. — Desseins de Dieu sur cette maison.

Depuis longtemps la bienveillance toute spéciale de Son Éminence le Cardinal Mathieu pour les trappistes désirait leur procurer un monastère plus convenable et une église où ils pussent chanter l'office et célébrer les saints mystères avec plus de décence. La Providence lui fournit l'occasion de réaliser ses désirs. L'antique abbaye de la Grâce-Dieu allait se vendre judiciairement. Monseigneur prend des renseignements sur cette propriété, la fait visiter par des hommes de confiance et tous tombent d'accord avec les trappistes eux-mêmes qu'elle convient à merveille à un institut religieux. La Grâce-Dieu est mise en adjudication le 14 novembre 1844 devant le tribunal de Baume qui la tranche définitivement en faveur de MM. Michel et Gand<sup>52</sup>, prêtres, religieux au Val-Sainte-Marie, moyennant la somme de 118 500 francs. Avec l'ancien monastère et ses dépendances, cent soixante hectares de forêts et trente-six de prés et terres labourables furent compris dans cette vente. Survinrent des oppositions qu'il fallut lever, tellement que les religieux ne purent entrer en jouissance d'une partie seulement des bâtiments qu'au mois de mars 1845. C'est ainsi que l'abbaye de la Grâce-Dieu est retournée à des religieux de l'Ordre de Cîteaux, cinquante-trois ans après sa vente comme bien national et sept cent cinq ans depuis sa fondation primitive.

Il est aisé de s'imaginer que ses bâtiments dont la destination avait été changée et qui étaient passés à plusieurs propriétaires, devaient se trouver dans un état bien différent de celui où les anciens religieux les avaient laissés. La plus grande partie de cette maison avait été convertie en logements d'ouvriers et se trouvait dans un tel état de dégradation que la vue en était on ne peut plus pénible. Les plafonds tombés, les murs sans enduit, les planchers consumés de pourriture, les fenêtres sans vitres, les ouvertures sans portes, les corridors encombrés d'ordures, la pluie tombant par torrents dans les appartements : tel est l'état de ruine où se trouvait l'abbaye quand les religieux en prirent possession. La façade antérieure, qui était le quartier des maîtres, était un peu mieux conservée.

Outre ces dégradations, le monastère avait subi bien des modifications et des changements. Ce qui restait des lieux réguliers avait été converti en ateliers. L'église où se trouvait le haut-fourneau, avait été démolie en partie et présentait des constructions informes et sans goût entassées les unes sur les autres selon le besoin ou le caprice des propriétaires. Les parties même conservées avaient tellement souffert qu'à peine y pouvait-on reconnaître un reste d'édifice religieux. A cette vue, le chrétien, remontant en esprit le cours des âges, pouvait s'écrier : « Le souffle de la colère de Dieu a passé par là !... » Mais bientôt aussi une pensée consolante s'élevait dans son âme et il pouvait encore se dire : « Dieu n'a pas châtié pour détruire, mais pour rappeler à lui et il a encore sur cet édifice qui porte son nom, des desseins de grâce et de miséricorde !... »

A peine les religieux du Val-Sainte-Marie en sont-ils devenus propriétaires que l'église attire toute leur sollicitude. Une petite colonie de la communauté est envoyée à la Grâce-Dieu pour préparer la maison. On travaille pendant plusieurs mois à démolir le haut-fourneau et toutes les constructions adjacentes. Les décombres enlevés, la partie neuve de l'église est tracée et les fondations en sont jetées en juillet 1845. On commence ensuite à édifier avec activité et les murailles achevées dans l'automne permettent de couvrir l'église en novembre de la même année. On espérait pouvoir la finir l'année suivante, mais le manque de ressources en fit ajourner indéfiniment les travaux. On continua d'autres ouvrages importants qui avaient été commencés en même temps que l'église et qui furent terminés en 1846. C'est alors qu'on répara les moulins, qu'on construisit les bâtiments contigus à l'église, qui renferment l'infirmerie et d'autres pièces. En 1847 on éleva la scierie, le réfectoire et l'aile adjacente sur une ancienne porte du monastère. La crainte qu'inspira la nouvelle république, en 1848, fit suspendre les travaux. Mais l'effervescence populaire se calmant et le gouvernement présentant plus de garantie et de stabilité, on reprit les constructions en 1849. Cette

année vit s'élever la porte d'entrée et les bâtiments au joignant, l'église fut achevée, ainsi que la plus grande partie de la maison mise en état de recevoir les religieux du Val-Sainte-Marie.

Ces constructions furent dirigées par un des cénobites qui nous a fourni de précieux documents pour la partie topographique de notre travail. Nous nous réjouissions de le lui soumettre, mais sa mort ne nous laisse que la triste consolation de lui consacrer une notice biographique. Nous voulons parler de dom Arsène, décédé prieur de la Grâce-Dieu, le 10 mars dernier (1857). Le père Arsène<sup>53</sup> naquit à Brauvilliers (Meuse), le 29 juillet 1814. Doué d'une imagination vive et d'un jugement solide, il fit ses humanités et son cours de théologie au séminaire de Verdun d'une manière brillante ; mais la responsabilité attachée au ministère pastoral lui fit abandonner la carrière ecclésiastique. La crainte profonde qu'il avait des jugements de Dieu s'accrut encore dans son âme par la lecture des saints Pères et surtout du Traité de saint Fulgence sur la prédestination et déterminâ enfin, après bien des hésitations, sa vocation à l'état religieux. Il se rendit au Val-Sainte-Marie en juin 1842, y fit profession le 8 décembre 1844 et reçut les ordres sacrés en 1845. En cette même année, il fut envoyé avec quelques frères de la direction desquels il fut chargé, pour exécuter la restauration de l'abbaye de la Grâce-Dieu. Antiquaire, architecte, mécanicien, dessinateur, très expert dans l'art des bâtiments et dans tout ce qui s'y rapporte, les réparations et constructions de la Grâce-Dieu attestent sa haute capacité et son bon goût. L'abbé de Sept-Fons, dom Stanislas, visiteur de ce monastère, ne put s'empêcher d'y applaudir ; mais il lui fit une réprimande sévère et lui imposa la pénitence de ne pas célébrer la sainte messe pendant trois jours pour quelques filets de dorure qu'il avait laissé appliquer à l'autel, contrairement aux constitutions de l'Ordre qui n'en permettent que sur le tabernacle. Cela s'était fait à Besançon sans nulle participation du père Arsène qui ne s'excusa point et fit la pénitence qu'il trouva bien sévère. Telle était sa profonde humilité, qu'il ne voulut jamais se rendre dans une ville où il était mandé pour donner son avis sur le plan d'une église du style ogival qu'on voulait y construire, tant il craignait de recevoir des louanges ! Quoiqu'il fût habituellement investi de quelque emploi supérieur, il demandait toutes les permissions comme le dernier des novices. Lors de l'élection du premier abbé de la nouvelle Grâce-Dieu, il refusa obstinément cette dignité, pour laquelle on avait pensé à lui. Si la fermeté de son caractère le rendait parfois un peu brusque en s'adressant à quelque religieux, il allait bientôt après implorer son pardon en se prosternant à ses pieds. Au milieu de ses occupations si variées et si nombreuses, il était toujours uni à Dieu, ne perdait pas un instant et donnait encore chaque jour pendant trois heures des leçons de théologie aux jeunes religieux. Que dirons-nous de la ferveur de sa piété et de sa dévotion ? Il restait à genoux pendant les longs offices de la communauté, ne parlait à personne avant de célébrer la sainte messe pour éviter les causes de distractions, ne montait à l'autel où il paraissait dans un recueillement et un respect angéliques, qu'après une longue préparation, récitait chaque jour le chapelet etc. Sous un physique d'un aspect austère et quelque peu rebutant, il cachait une grande douceur qu'ont appréciée ses frères et tous ceux qui ont pu entretenir des relations avec lui. Toujours il excusait les fautes du prochain et sa morale n'était nullement sévère. Il aimait un peu la controverse sur la théologie ou des matières religieuses ; mais il montrait autant de patience et de joie dans la défaite que de modestie et d'humilité dans le triomphe. Avec tant de qualités et de vertus, il n'est pas étonnant que dom Arsène ait laissé un grand vide à la Grâce-Dieu et emporté des regrets universels. Il perdit la santé en dirigeant les travaux de la Grâce-Dieu et contracta une maladie de poitrine qui aboutit à la perte d'un poumon. Attaché à son lit de mort depuis le mois d'octobre dernier, il n'a voulu quitter ni jour ni nuit son habit religieux et encore moins sa couche de pénitent ! Jamais la moindre plainte ne sortit de sa bouche ni contre les médecins, ni contre les frères qui prenaient soin de lui. C'est ainsi qu'après une agonie de sept mois supportée avec la résignation la plus parfaite et la patience la plus admirable, sa belle âme s'est arrachée à un corps en ruines pour aller se reposer dans le sein de Dieu.

Le restaurateur de la Grâce-Dieu s'occupa d'abord de l'église, traça la ligne du prolongement de la grande nef et le plan d'une sacristie à l'extrémité orientale du collatéral à droite. Ce prolongement de la nef s'élève sur l'emplacement du transept et du sanctuaire de l'antique église, mais non pas sur le même plan, qu'on n'a pas jugé à propos de suivre. La construction nouvelle ne rappelle aucune époque fixe du style ogival ou d'architecture gothique. Les fenêtres sont du XIII<sup>e</sup>

siècle, mais les chapiteaux, culs-de-lampe, consoles, niches, autels, sont des XIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et un peu aussi, il faut le dire, du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant l'église, tout en rappelant tant d'époques et en offrant des styles si divers, n'est point disparate et présente un ensemble qui plaît aux visiteurs, quoique les gens de l'art y voient des défauts<sup>54</sup>. Mais quelle est la vieille église gothique qui n'ait aussi ses anomalies, au dire des connaisseurs ? Les voûtes de la nouvelle nef, semblables aux anciennes, forment également trois travées à nervures croisées séparées par des arcs-doubleaux reposant sur des colonnes sculptées. Le sanctuaire est séparé du chœur des religieux par un faisceau de trois colonnes à demi engagées dans le mur et supportant un arc. Le chevet est à cinq pans dans lesquels se trouvent trois niches et deux fenêtres ; de chaque angle partent des nervures qui aboutissent à un pendentif ou clé de voûte. Le chœur des religieux est éclairé par trois fenêtres du côté du midi, en tout sept fenêtres pour cette partie, à savoir quatre dans le presbytère et trois dans le chœur, ce qui, joint aux trois grandes fenêtres de l'extrémité de la grande nef ouvertes dans le mur du portail et à celles pratiquées dans les collatéraux, forme un total de quinze fenêtres pour toute l'église. Sa longueur est de 38 mètres dans oeuvre, sa largeur y compris les collatéraux est de 18 mètres, dont 9 seulement pour la grande nef à l'intérieur. Cette église, si ardemment désirée, fut enfin bénite solennellement le jour de la fête de Saint-Michel archange, le 29 septembre 1849, par le révérend père abbé dom Benoît, en présence de toute la communauté arrivée les jours précédents du Val-Sainte-Marie. Avec quelle joie les frères ne se trouvèrent-ils pas réunis, quoique depuis leur séjour séparé dans les deux maisons ils eussent continué à n'avoir qu'un coeur et qu'une âme !

Mais en même temps les trappistes de la Grâce-Dieu ont conservé leur propriété du Val-Sainte-Marie. Elle est gardée par un fermier à gages qui y soigne une vingtaine de pièces de bétail, dont quinze vaches. Le lait de celles-ci est versé à la fromagerie de Malans et donne un revenu annuel de 2 000 francs. Le fermier ne cultive des céréales qu'autant qu'il en faut pour sa subsistance et celle de sa famille ; tout le domaine à peu près est tenu en nature de pré. Ce mode d'exploitation fournit aux religieux la facilité d'avoir toujours de bonnes vaches laitières pour la Grâce-Dieu ; en outre, ils y font venir les fruits et la vendange que l'on récolte au Val-Sainte-Marie éloigné seulement de deux myriamètres et demi<sup>55</sup> de leur abbaye.

Après leur arrivée à la Grâce-Dieu, les religieux ont achevé les constructions commencées dans leur monastère et y en ont ajouté de nouvelles. En 1853 ils édifièrent au nord de leur maison un magnifique moulin neuf à trois étages, monté d'après les nouveaux procédés ; cette usine remarquable par sa distribution et les mécanismes qui la font fonctionner, mérite d'être visitée. La restauration du monastère a coûté au moins autant que le prix d'acquisition, mais la charité publique est venue au secours des bons religieux pour les aider à payer la somme énorme de 240 à 250 000 francs. Un des frères a tellement contribué à subvenir aux besoins de sa maison et d'ailleurs sa vie présente tant d'intérêt par elle-même, que nous lui devons une place ici. Nous ferons donc connaître le frère Guillaume<sup>56</sup>, dit le Polonais.

Bonaventure Pocięy, parent du célèbre Poniatowski, dernier roi de Pologne, naquit à Nevel, province de Vitepsk. Comme noble, il entra au service militaire avec le grade de colonel et jouit de la faveur d'Alexandre 1<sup>er</sup>, autocrate de toutes les Russies. Possesseur d'une brillante fortune, il oublia Dieu pendant de longues années. Le Seigneur le rappela à lui en le frappant par la perte de son épouse, de son enfant et de ses richesses. Le soulèvement des Polonais en 1830, auquel du reste il ne prit point de part, lui ménagea des coups terribles. Il fut proscrit avec toute sa parenté, condamné à la déportation en Sibérie et vit ses biens confisqués. Tant de revers par lesquels la Providence renversait ses projets mondains et les cris de sa conscience qu'une éducation chrétienne ne lui permettait point d'étouffer, le firent rentrer en lui-même. Pour éviter la déportation, il émigra et se rendit en Angleterre, d'où revenant en France, il demanda l'hospitalité à l'abbaye du Gard. A la vue des trappistes qui l'habitaient, la grâce remporta sur son coeur une dernière victoire. Il reçut l'habit du noviciat, poursuivit courageusement cette épreuve et fit profession. Après avoir fait ses vœux, cet homme d'une rare énergie, croyant devoir aller plaider la cause de ses compatriotes devant l'empereur Nicolas, se mit en route pour la Russie. Mais sur son chemin, des Polonais exilés qu'il rencontra le dissuadèrent de sa démarche en lui représentant qu'elle n'aboutirait à rien et que pour

lui il serait saisi et transporté en Sibérie. Alors, au lieu de retourner au Gard, il vint, avec la permission de l'abbé, se fixer au milieu des trappistes de Bellevaux qui venaient d'établir leur résidence à Géronde, dans le Valais.

Le frère Guillaume avait une âme ardente ; il embrassa la pénitence de tout son cœur et dans toute son étendue. Si on l'avait laissé faire, il aurait renouvelé les austérités à peine croyables des premiers solitaires. Revenu en France avec la communauté en 1834, le supérieur du Val-Sainte-Marie le choisit pour faire connaître aux âmes charitables les besoins de ses religieux. Le frère Guillaume est très âgé ; mais il connaît le monde qu'il a méprisé et auquel il a renoncé et il possède, du reste, toutes les qualités pour réussir dans ses collectes. Quand on lui annonce la mission qui va lui être confiée, il fait tous ses efforts pour la décliner et verse des larmes abondantes. Qu'on ne pense pas qu'il appréhende les fatigues, les humiliations et les rebuts ; il ne craint que les dangers en reparaisant dans le monde. Enfin l'obéissance le fait céder. Il était l'homme qu'il fallait à la Grâce-Dieu pour faire face à toutes ses dépenses. Les divers royaumes de l'Europe, les villes et les campagnes, voient tour à tour le Polonais ; il connaît toutes les langues, sa voix se fait entendre partout. Hier il était aux pieds de Pie IX, à Gaëte ; aujourd'hui on le voit dans le palais du comte de Chambord ou de quelque prince d'Allemagne ; dans quelques jours on le rencontrera à Bruxelles et bientôt aux Tuileries. Dans tous les lieux il est bien accueilli, surtout des généraux et des officiers français dont quelques-uns ont été ses frères d'armes pendant les guerres de Napoléon 1<sup>er</sup>. Si parfois on le trouve ennuyeux, importun, on ne laisse pas de l'aimer et on finit par l'assister parce qu'il édifie et que ses revers qu'il raconte, lui concilient les sympathies de tous<sup>57</sup>. Au milieu de ses courses, le frère Guillaume pratique l'obéissance la plus parfaite envers son supérieur, avec qui il correspond fréquemment. Demande-t-il à rentrer et lui écrit-on de continuer ses voyages, il part sur-le-champ ! Si on le rappelle, il arrive aussitôt. Depuis longtemps il désirait ne plus sortir du monastère afin de se préparer à la mort. En effet, au commencement de 1856 il fut atteint de la jaunisse, à laquelle succéda bientôt l'hydropisie et il se prépara prochainement à la mort par une confession générale, par des prières plus assidues et des communions plus fréquentes. Il voyait avec joie approcher le terme de son pèlerinage ; il s'applaudissait du bonheur d'avoir embrassé la vie religieuse et de mourir entre les bras de ses frères, aux pieds de son supérieur, après avoir été exposé tant de fois à être privé de cette consolation au milieu de ses courses continuelles. Lorsqu'il eut été placé sur la cendre et sur la paille pour attendre Jésus-Christ dans la posture d'un pénitent, il exhorta ses frères à penser souvent à la mort comme un moyen sûr d'éviter le péché et de s'affermir dans leur vocation. Il rendit son âme à Dieu avec une grande confiance dans les mérites du Sauveur et dans la protection de Marie à qui il avait toujours été fort dévot, le 18 avril 1856, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Grâce aux soins paternels et dévoués du révérend Père Abbé et des autres supérieurs, la communauté de la Grâce-Dieu est de la régularité la plus édifiante. Elle célèbre surtout l'office divin avec une gravité majestueuse et une exactitude très remarquable. Les Pères immédiats qui depuis 1835, n'ont pas discontinué d'y faire la visite annuelle, ont tous laissé dans leurs cartes des louanges sur ce sujet. Le chœur soutient constamment le même ton depuis le commencement de l'office jusqu'à la fin ; on est si exact que les trois heures doivent toujours sonner à l'horloge quand les chantres sont arrivés à ces mots du *Te Deum* : *Te gloriosus apostolorum chorus* ; enfin le chant du *Salve Regina*, émeut tendrement et ravit les assistants. Un assez grand nombre de pieux fidèles viennent s'édifier ou faire quelques jours de retraite dans ce monastère, surtout pendant la saison de l'été.

Sa Sainteté Pie IX vient encore (1857) d'ouvrir le trésor spirituel de l'Église en faveur des chrétiens qui visiteront l'église de la Grâce-Dieu ou celle d'un autre monastère de la Trappe et y prieront à l'intention du souverain pontife, s'ils ont d'ailleurs satisfait à la confession et à la communion. Il leur accorde indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés aux fêtes : 1° de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge et autres fêtes de Marie, 2° à toutes celles des apôtres, 3° de saint Jean-Baptiste, 4° de saint Joseph, 5° de saint Placide et compagnons, 6° de la conversion de saint Paul, 7° de saint Maur, 8° de saint Benoît, de saint Robert, 9° de saint Étienne, abbé, 10° de saint Malachie, 11° de saint Edmond, 12° de sainte Marie-Madeleine, 13° de sainte Scholastique, 14° de sainte Julianne, 15° de sainte Leutgarde, 16° de sainte Hedwige, 17° le deuxième

dimanche après la Pentecôte, 18<sup>o</sup> le 13 novembre, enfin deux autres jours au choix de Mgr l'Archevêque de Besançon.

Le monastère de la Grâce-Dieu est encore visité par la plupart des étrangers qui, isolément ou en réunion, viennent voir la caverne dite la Glacière de Chaux ou de la Grâce-Dieu ; elle est une des plus remarquables et des plus curieuses de toutes celles qui existent.

La communauté de la Grâce-Dieu si bien réglée, ne cesse de voir le nombre de ses religieux s'accroître. Au 1<sup>er</sup> janvier 1855 il s'élevait déjà à cinquante-quatre et il est actuellement de quatre-vingts, parmi lesquels douze prêtres et deux autres qui seront ordonnés incessamment. Ainsi, l'abbaye semble avoir recouvré sa splendeur première, car il n'est pas à croire qu'elle ait jamais possédé beaucoup plus de religieux qu'aujourd'hui.

Terminons par de courtes notices sur les frères qu'elle a perdus depuis sa restauration. Le frère Étienne<sup>58</sup> est le seul religieux de chœur enterré à la Grâce-Dieu. Avant d'entrer dans le cloître, il vivait déjà en vrai cénobite dans le monde, restant seul avec son père. L'un et l'autre étaient des modèles de ferveur dans la pratique de la vie chrétienne et l'édification de leurs compatriotes qui leur portaient une respectueuse estime. La prière, le travail, pratiqués tour à tour dans le silence absolu comme au cloître, partageaient leur temps. Ainsi, il ne fut pas difficile de former le frère Étienne à la vie monastique et on rencontra rarement un religieux plus parfait. Ce qu'on admirait le plus en lui, c'était une candeur admirable jointe à l'humilité, à l'obéissance et à un vif amour pour ses frères. Il avait une belle voix, mais le chant le fatigua et abrégé sa vie car il n'avait que trente-six ans lorsqu'il mourut.

Frère François-Xavier<sup>59</sup> fut un des religieux qui demandèrent à venir à la Grâce-Dieu pour travailler à sa restauration, où il mourut en 1848. Il avait été pendant longtemps soldat en Hollande, où il gagna plusieurs croix d'honneur. Les colonies hollandaises dans les Indes furent le théâtre de sa bravoure. Il fut non moins bon trappiste qu'excellent militaire. La communauté perdit les services précieux qu'il lui rendait pour la médecine qu'il connaissait et pratiquait avec succès et pour la tenue de la comptabilité.

Frère Macaire<sup>60</sup> qui mourut vers le même temps, avait des habitudes tout opposées à celles d'un homme qui a vécu au milieu du monde, il aimait passionnément la solitude et le silence.

Frère Robert<sup>61</sup> que son manque de santé laissa au rang des convers, était une âme mystique abîmée dans la contemplation, sublime dans l'oraison et dans ses transports d'amour pour Dieu. En le voyant plongé dans le ravissement au pied des autels, on se sentait attendri. Ce pieux jeune homme, originaire de Paris, était associé à toutes les sociétés de bonnes oeuvres en usage parmi la jeunesse chrétienne de la capitale. Son père, employé au ministère et jouissant d'une fortune considérable, vit à regret son fils le quitter pour se retirer à la Trappe. Avant de prendre ce parti, il avait sollicité un emploi lucratif, qu'il ne put obtenir. Pendant son noviciat, arrive une lettre qui lui offre l'emploi tant désiré. Le révérend père abbé hésite s'il la lui communiquera, car d'un côté, le voyant courir à pas de géant dans la perfection, il prévoit que cette lettre jettera le trouble dans cette âme alors si calme et si heureuse et d'un autre côté, réfléchissant qu'il n'y a pas d'inconvénient à éprouver la vocation de ce novice, d'autant mieux qu'on peut soupçonner que le dépit peut l'avoir occasionnée, il se décide à la lui donner. Après l'avoir lue, le novice est en proie à une vive angoisse. Mais cette tempête ne dure qu'un jour qu'il passe en prières. Le lendemain il répond pour remercier et dire qu'il renonce à la place, ayant pris le Seigneur pour son héritage. Entré à la Grâce-Dieu en 1850, il mourut de la poitrine le 6 août de la même année, jour de la Transfiguration de Notre Seigneur, fête des âmes contemplatives. Mgr Mabile, évêque de Saint-Claude, se trouvant alors au monastère, voulut voir ce jeune homme, lui donner sa bénédiction et fut très édifié de la paix intérieure avec laquelle cette belle âme allait à Dieu.

L'année 1854 vit disparaître quatre autres religieux. Ce fut d'abord le frère Saturnin<sup>62</sup> qui était un homme simple, sans prétention et justifiant par ses vertus la confiance des supérieurs ; il souffrit pendant toute sa vie d'une infirmité secrète et eut de si violents assauts du démon à repousser à son dernier moment, que ceux qui l'assistaient les remarquèrent.

On perdit après lui frère Ferdinand<sup>63</sup> religieux très zélé pour sa perfection, chéri de ses frères, mais d'une santé si faible qu'il s'attendait bien à ne pas vivre longtemps. Il avait une rare aptitude pour les ouvrages manuels. Il était tourneur sur bois, tonnelier, peintre, doreur etc. La communauté lui est redevable de la dorure et de la peinture qu'on voit dans l'église et des inscriptions qu'on lit sur les murs des cloîtres.

Frère Eugène<sup>64</sup> le suivit dans la tombe le 1<sup>er</sup> mai. Il avait été soldat, mais dans cet état si dangereux, il s'était préservé de la corruption et l'état de tailleur d'habits qu'il avait exercé dans l'atelier de son régiment le fit placer d'abord à la salle de couture du monastère. Son adresse et sa vivacité le firent préposer au soin du moulin. Se trouvant au troisième étage de cet établissement, il laissa prendre ses habits à une pile tournante qui le renversa à terre horizontalement en le faisant tourner, il eut la tête fracassée contre les murs et les trémies. Le père abbé put encore lui donner l'absolution, d'ailleurs il avait communié la veille de sa mort. Ce jeune homme qui paraît avoir eu un pressentiment de sa fin tragique, était un modèle de piété et de modestie.

Le 6 septembre vit mourir aussi le frère Stanislas<sup>65</sup>. Il était venu à la Trappe après avoir fait sa théologie, mais sa santé débile et sa mauvaise vue empêchèrent qu'il ne fût admis au chœur. Il se sanctifia dans la distribution quotidienne des aumônes faites chaque jour aux pauvres à la porte du monastère, il honorait chacun des membres souffrants de Jésus-Christ comme Jésus-Christ lui-même.

Enfin le frère Claude II<sup>66</sup> pratiqua de telles austérités qu'il abrégéa ses jours et fut inscrit parmi les morts du monastère le 14 février 1856. Il avait été militaire et ne reçut le sacrement de confirmation qu'après son entrée en religion.

L'abbaye de la Grâce-Dieu, élevée pour les enfants de saint Benoît et de saint Bernard, est enfin rendue maintenant à sa première destination ; les voûtes de son église retentissent de nouveau des chants divins du roi-prophète et les cisterciens du XIX<sup>e</sup> siècle y répètent ces cantiques que leurs pères firent entendre avec amour pendant plus de sept cents ans ! Plaise à Dieu qu'aujourd'hui comme alors la même ferveur transporte leurs âmes et le même amour embrase leurs coeurs ! Le doigt de Dieu est sur cette abbaye et il la protège si visiblement qu'on ne peut le méconnaître ! Elle a pour pères les deux grands réformateurs de l'Ordre de Cîteaux au XVII<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Rancé et Eustache de Beaufort. Nous ne connaissons pas d'autre monastère cistercien qui puisse revendiquer une pareille filiation. Puissent les religieux de la Grâce-Dieu continuer à entretenir parmi eux l'esprit de ces deux grands hommes qui furent si unis de sentiments et d'affection ; fasse le Ciel qu'on dise toujours des disciples ce qu'on répète encore aujourd'hui des maîtres : « Ils n'avaient qu'un coeur et qu'une âme ». Nous terminons en faisant remarquer deux autres faits non moins admirables. De même que Bellevaux enfanta au XII<sup>e</sup> siècle cette abbaye par la médiation de la Charité, pareillement elle lui a encore redonné la vie au XIX<sup>e</sup> siècle par l'intermédiaire du Val-Sainte-Marie. Ce n'est pas tout, la Grâce-Dieu a recueilli les reliques de saint Pierre de Tarentaise, ce trésor précieux auquel l'ancien Bellevaux a dû pendant tant de siècles sa gloire et sa prospérité. Elles sont l'égide de cette communauté, qu'elles ont sauvé dans les périls de son exil en Suisse ; aussi n'ont-elles cessé d'être l'objet de la vénération reconnaissante et de la plus vive confiance des religieux depuis leur retour en France ! Ils attribuent leur salut à la protection de saint Pierre de Tarentaise, ils l'invoquent comme leur patron et ils lui rapportent l'honneur de leur restauration. Puissent ces restes vénérables assurer la durée de leur oeuvre et en perpétuer les fruits jusque dans les générations les plus reculées !

## Notes

- 
- <sup>1</sup> François Désiré HUVELIN, né le 23 août 1742 à Jonvelle, Haute-Saône, entré à Sept-Fons le 16 août 1761, profession le 19 septembre 1762, ordonné prêtre le 23 mars 1776, envoyé au Val-St-Lieu, expulsé en 1792, rachète Bellevaux le 18 juillet 1817, entre à Bellevaux en avril 1819, décédé le 29 mars 1828
- <sup>2</sup> Dom Eustache de Beaufort, né en 1636, prise d'habit à Clairvaux en 1655, abbé de Sept-Fons en 1656, introduit la réforme en 1663, décédé en 1709. Dom Dorothee JALLOUTZ né en 1718, prise d'habit à Sept-Fons en 1741, nommé abbé en 1757, en 1760 il unit le prieuré du Val-des-Choux à Sept-Fons et rend plus austère encore la réforme de dom Eustache de Beaufort, décédé en 1788.
- <sup>3</sup> Jean-Baptiste MINET, né en 1734 à Gommeville, entré au Val-St-Lieu, fit profession le 23 août 1789, expulsé le 21 juin 1792, entré à Hyères (Camaldules près Paris), expulsé en 1811. Il rachète Bellevaux en apportant plus du tiers de la somme, avec dom Eugène Huvelin et F. Sabas. Atteint de congestion cérébrale, il fait parti des expulsés de Bellevaux en 17830 et meurt à Géronde le 12 août 1832 il est inhumé « entre les deux piliers du milieu ».
- <sup>4</sup> Pierre COQUARD, né en août 1744 à Rozières en Forez, prise d'habit à Sept-Fons le 8 mai 1777, âgé de 33 ans, Profession au Val-St-Lieu (?) Il y est enregistré le 19 mars 1790, âgé de 45 ans et 7 mois environ. Il en est expulsé le 21 juin 1792, âgé de 48 ans. Il figure sur la liste des présents à Grosbois en juillet 1811 lors de l'expulsion. Il rachète Bellevaux avec dom Eugène et F. Hyppolite.
- <sup>5</sup> Lettre de dom Eugène à son neveu Huvelin avocat à Gray, du 24 juin 1819 : « Je vous aurois la plus grande obligation de vouloir bien me tracer le modele d'un testament otographe, qu'il est convenable de faire par les acquereurs de Bellevaux, j'entends du frère Hypolite convers que vous avez vu chez vous, ce frere a donné plus du tiers du prix de l'acquisition, de mon côté j'ai fourni le surplus y compris ce que l'abbé Barbey a avancé. »
- <sup>6</sup> Dom Bernard de GIRMOND, abbé jusqu'en 1831. Il était rentré à Morimond avant la Révolution. L'abbaye du Port-du-Salut se trouve proche de Laval en Mayenne.
- <sup>7</sup> F. Marie-Joseph DUNAND, né le 29 avril 1774 à La Chapelle sur Furieuse (Jura), entré à La Val-Sainte le 29 septembre 1797, part en Russie avec la communauté, retour à La Val-Sainte, il est envoyé en Amérique et rejoint le groupe de Dom Urbain Guillet le 14 août 1805, dom Augustin de Lestrangle vient chercher les Frères en 1814, mais F. Marie-Joseph reste comme missionnaire, jusqu'en 1821, il rentre à La Trappe, puis Bellefontaine, provoque des problèmes et est envoyé à Bellevaux avec une rente annuelle de 125 F, seul le premier trimestre de 1828 sera versé. Il était prêtre. Il signe le registre de pris d'habit, comme supérieur, entre le 21 septembre 1828 et le 6 juin 1830. Avec l'arrivée des moines du Gard, il quitte la communauté et il rejoint son village natal pour y exercer les fonctions de vicaire, il y meurt le 11 juin 1850.
- Le registre de La Grâce-Dieu présente l'origine de la communauté : [page 2] « La mort de dom Eugène arrivée le 29 mars 1828 dans sa 86<sup>e</sup> année replongea Bellevaux dans de très grands embarras et mit son existence en danger. Depuis ce temps la règle et la discipline furent négligées, le supérieur ou plutôt celui qui s'était arrogé ce droit sans l'être en effet, contribua encore à augmenter le ma en s'aliénant l'esprit des religieux et des habitants de la contrée, et la maison s'affaiblissant de jour en jour, était menacée d'une dissolution prochaine si un prompt secours n'était arrivé. »
- [Id. P. 23] : « Après la mort de dom Eugène la communauté est dirigée pendant deux ans par un ancien profès de La Val-Sainte qui, sans avoir le titre de supérieur, y administre les sacrements et y remplit les autres devoirs du saint ministère, du consentement des autorités ecclésiastiques. »
- <sup>8</sup> Jean ROCHE, né à Anglards, Cantal, entré à Bellevaux le 3 avril 1826, profession le 24 avril 1827, âgé de 27 ans, décédé le 28 mai 1829.
- <sup>9</sup> Joseph HEIMEROOTH, né en 1802 à Willgotheim, Bas-Rhin, entré à Bellevaux le 2 janvier 1828, âgé de 25 ans, décédé le 23 avril 1829.
- <sup>10</sup> F. Albéric, Alexandre BREUILLOT, né en 1802, à Ruffey le Château, Doubs, entré à Bellevaux le 30 juin 1825, âgé de 23 ans, profession le 20 novembre 1826, décédé le 21 avril 1830.
- <sup>11</sup> Il ne semble pas que F. Sabas soit mort à Bellevaux, sinon les différentes notices nécrologiques des premiers frères de la communauté, soigneusement rédigées en auraient fait mention. Il est plus probable qu'il se soit retiré et qu'il est décédé vers 1829 en dehors de la communauté. L'hagiographie de l'époque ne s'autorisant

pas à relever un fait qui n'était pas très édifiant pour le lecteur. Dom Eugène, dans une lettre signale que F. Hyppolite avait apporté le tiers du prix de Bellevaux et lui-même le reste, on en conclut que F. Sabas n'avait pas participé, son départ de la communauté en fut facilité.

- <sup>12</sup> Dom Germain GILLON, décédé le 23 février 1836.
- <sup>13</sup> P. Stanislas LAPIERRE, supérieur, P. Jérôme VERNIOLLE, P. Martin HERMSEN, F. Marc AUBÉ, F. Antoine DÉCHANGE, F. Maur BRASSEUR, F. Pierre-Joseph LÉGER, arrivé le 29 juillet 1830.
- <sup>14</sup> La communauté était de droit diocésain depuis 1818. Par cet acte, la communauté est intégrée à l'Ordre de Cîteaux, le 7 juillet 1830, année qui figure sur l'*Elenchus*. Le Chapitre général de 1835, deuxième session : « Pour prévenir désormais toute dispute au sujet de la préséance dans l'ordre de siéger en Chapitre, cet ordre est réglé d'après l'origine des monastères et les raisons ci-dessous » : La Trappe, Melleray, Le Port-du-Salut (21 février 1815), Bellefontaine (1816), Le Gard (1816), Aiguebelle (27 janvier 1816), Mont-des-Olives (1825), Bricquebec (1825), Mont-des-Cats (26 janvier 1826), Val-Ste-Marie (4 juillet 1830) et le reste. Le Chapitre général retint la date du 4 juillet et le registre des prises d'habit de Bellevaux note en marge le 7 juillet 1830.
- <sup>15</sup> F. Stanislas, LAPIERRE Léopold Napoléon, né à Paris le 17 février 1805, entré au Gard, profession le 24 octobre 1826, ordonné en 1829, envoyé à Bellevaux le 7 juillet 1830, nommé supérieur, réfugié en Suisse avec sa communauté, Posat et Géronde, il est envoyé à St-Sixte en octobre 1832, élu abbé du Gard le 1er avril 1835, il effectue le transfert de sa communauté à Sept-Fons le 18 octobre 1845, décédé le 1er juillet 1865.
- <sup>16</sup> Il n'est pas dit ici que le précédent supérieur avait monté la population du voisinage contre la communauté. Il y avait eu un procès et que la communauté gagna, indice de l'existence de problème.
- <sup>17</sup> Dans une lettre de dom Eugène à son neveu Huvelin avocat à Gray du 17 février 1822, il lui écrivait : « M. Bardent procureur de Beaupré qui a acheté St-Remi après avoir vendu la plus grande partie du bois et avoir disposé du mobilier nous offrent St-Remi. Mgr l'archevêque le désire ardemment, je n'ai encore pris aucun parti, mon âge ne pourroit guère me permettre de faire une entreprise de ce genre, la chose est secrète, après avoir examiné plus sérieusement la nature de l'objet, je prendrai un parti sous un mois, alors nous abandonnerions Bellevaux pour avoir St-Remi où il y a plus de propriété, mais combien d'embarras... »
- <sup>18</sup> Des moines de La Trappe, ayant à leur tête dom Augustin de Lestrangle, se fixèrent dans l'ancienne chartreuse de La Val-Sainte, le 1<sup>er</sup> juin 1791. Ils durent l'évacuer en janvier-février 1798 et y revinrent l'occuper de 1805 à 1816. Les bâtiments étaient vides depuis ce temps.
- <sup>19</sup> Les enfants étaient éduqués par les membres du tiers-ordre établi par dom Augustin.
- <sup>20</sup> Les religieuses bernardines qui occupent le monastère 1935 vivent de l'exploitation d'une vigne à proximité.
- <sup>21</sup> F. Maurice et F. Théophile.
- <sup>22</sup> Jean VERNIOLLE, né le 27 septembre 1793 à Prades de Montailou, Ariège, entré au Gard le 10 mai 1819, profession le 3 juillet 1820, prêtre, envoyé à Bellevaux le 7 juillet 1830, devient supérieur de la communauté après le départ de F. Stanislas pour St-Sixte, décédé le 4 juillet 1880 à GD.
- <sup>23</sup> Il fit profession au Val-des-Choux renommé Val-St-Lieu, le 23 août 1789, cette communauté était unie à celle de Sept-Fons et des religieux passaient de l'une à l'autre.
- <sup>24</sup> Les moines et convers étaient encore 13 fin juin 1792, quand une émeute populaire les chassa.
- <sup>25</sup> Une communauté discrètement installée aux portes de Paris, sur la commune d'Yerres avait repris vie et s'était donné les règlements de Rancé. On possède des traces de son existence à partir de 1801. Le 2 décembre 1807 le préfet signale qu'il y a 29 religieux et dans un lieu voisin, quarante-deux femmes. Les Frères Sabas et Hyppolite figurent sur la liste des présents, ainsi que sur celle du 12 août 1811. En 1808 dom Augustin de Lestrangle prend en charge les deux monastères et leur fait adopter les Règlements très austères de La Val-Sainte. Napoléon fera fermer toutes les Trappes le 28 juillet 1811, provoquant la dispersion de ces deux groupes et de bien d'autres. Les Frères Hyppolite et Sabas ont donc connu le régime de dom Eustache de Beaufort, celui de Rancé et celui de La Val-Sainte, quand ils arrivent à Bellevaux.
- <sup>26</sup> En 1998, le bâtiment abritait une petite exploitation agricole avec logement de la famille, les étables, le fenil et les dépendances. Le chef d'exploitation devait prendre sa retraite sous peu et il ne trouvait personne pour cultiver les terres, le fils travaillait à l'extérieur et s'y rendait en voiture. Les vignes ont disparu, les pâtures s'embroussaillent et il n'y a plus de cultures.



- <sup>27</sup> Le prix dû être le principal argument du choix du Roucheret, ce qui explique les difficultés qui jailliront.
- <sup>28</sup> Situé à 80 m, en forme de fer à cheval très ouvert, de 15 x 7 m, 14 x 13 m et 24 x 6 m.
- <sup>29</sup> [Note 1857] Les *frères donnés* sont ceux qui s'engagent à suivre les exercices de la communauté, mais sans faire de vœux. Ce sont des espèces de pensionnaires qui, volontairement, vivent en religieux. Les *frères familiers* sont des hommes qui leur servent gratuitement de domestiques. Il n'existe point de ces frères à la Grâce-Dieu
- <sup>30</sup> En 1998 le chef d'exploitation releva que ce lieu se nomme encore 'la chapelle'.
- <sup>31</sup> Joseph DÉCHANGE, né en 1787 de Joseph et Marie Rose Montigny, à Thum Pays-Bas, entré au Gard en 1821, venu à Bellevaux le 26 juillet 1830.
- <sup>32</sup> Jean Guillaume ESTAVANE, né le 19 septembre 1788 à Carcassonne, Aude, ordonné en 1809, entré à Melleray le 15 octobre 1828, profession le 2 novembre 1829, envoyé au Val-Ste-Marie par le Chapitre général le 22 septembre 1839, décédé le 20 avril 1844.
- <sup>33</sup> Anatoile Nestor MICHEL, né le 27 mai 1811 à Chapelle des Bois, Stanislas et de Marie Amélie Blondeau, entré au VSM le 30 septembre 1840, profession le 21 novembre 1841, lu abbé au VSM pour la GD le 25 juillet 1847, décédé le 15 novembre 1870.
- <sup>34</sup> *Histoire de l'Abbaye de La Grâce-Dieu*, par l'abbé RICHARD, Besançon, 1857, p. 279-310.
- <sup>35</sup> Il semble que les difficultés vinrent surtout d'affrontements entre des personnes.
- <sup>36</sup> La biographie manuscrite de Dom Arsène indique p. 89-90 : « Dom Arsène de retour du Chapitre général [de 1851] continua ses travaux de construction et d'embellissement car son œuvre n'était point encore achevée. La première chose qu'il fit alors ce fut de s'occuper à préparer un autel convenable pour recevoir les reliques insignes de saint Pierre archevêque de Tarentaise, mort dans une tournée pastorale dans le monastère de Bellevaux, berceau de la Grâce-Dieu actuelle. [...] Dom Arsène fit faire un autel d'un travail délicat puis une châsse sculptée de même et d'un travail et d'un goût plus délicat encore, en bois doré. Cette châsse et son autel de style gothique attire l'attention de tous les visiteurs de la Grâce-Dieu et font admirer le bon goût qui a présidé à ce travail dont Père Arsène fut l'architecte comme de l'église et de tous les autres travaux fait jusque là à la Grâce-Dieu.
- <sup>37</sup> Cette chasse fut rapportée à Tamié. Les reliques en furent extraites et placées dans un reliquaire en fer forgé par P. Charles Jeagger lors de la restauration de l'église en 1965.
- <sup>38</sup> F. Théophile Ménestret rédigea en 1856-57, sans doute à la demande de l'abbé Richard, des notices pour les frères décédés ; entré le 24 janvier 1820, il était le plus ancien de la communauté. [Document aux Archives de Tamié]
- <sup>39</sup> Jean Baptiste (ou Jean Marie) JAEGGER, né le 8 août 1816 à Fribourg en Suisse, entré à Géronde le 27 août 1832, sorti, revenue au VSM le 12 mai 1837, décédé le 30 décembre 1840.
- <sup>40</sup> Just-Eugène SIGONNEY, né le 1er septembre 1823 à Aiglepierre près Salins (Jura), entré au VSM le 16 août 1841, décédé le 14 septembre 1841. Sa biographie a été éditée.
- <sup>41</sup> Pierre Antoine DUBRET, né le 25 mars 1804 à Plancher-Bas, canton de Champagny, Haute-Saône, entré à Bellevaux le 27 mai 1830, profession le 8 juin 1831, ordonné prêtre en octobre 1831, décédé le 21 janvier 1842.
- <sup>42</sup> L'autre de ces religieux ordonné avec F. Maurice est le R.P. Théophile, Jean Claude MENESTRET, né en mai 1799 à Delain, entré à Bellevaux le 13 février 1820, âgé de 20 ns et demi, ordonné le 2 octobre 1831, profession le 24 février 1821, décédé le 12 décembre 1873. [Une longue notice se trouve aux Archives de l'Archidiocèse de Besançon.]
- <sup>43</sup> Claude Guillaume FLEURY, né le 10 février 1786 à Gommeville (Côte d'Or), entré à Bellevaux le 18 décembre 1817, profession le 23 juillet 1820, décédé le 3 février 1842 au VSM.
- <sup>44</sup> Balthazar DESCHAMPS, né près de Turin en Piémont, prise d'habit le 19 décembre 1834, profession le 2 juin 1837, décédé le 5 août 1840.
- <sup>45</sup> Pierre BOITEUX, né le 9 mai 1826 à Pagny, Jura, entré au VSM le 2 novembre 1842, profession le 2 février 1844, décédé le 7 juillet 1845.
- <sup>46</sup> François TAILLAN, né à Bordeaux le 2 février 1788, de Nicolas et Thérèse Julie Denoyé, entré au Gard,

envoyé au VSM en 1835 et stabilité le 8 mai 1835, décédé le 7 mars 1846.

- <sup>47</sup> Barthélemy CRUSOL, né le 6 septembre 1790 à Castelnaudon, Aude, entré à La Trappe et profession le 20 juillet 1818, au VSM le 20 septembre 1846, décédé le 30 novembre 1846.
- <sup>48</sup> Fortunat BLUON, né le 5 avril 1825 à Châteauvieux, paroisse de Vuillafans, Doubs, entré au VSM le 13 janvier, profession le 9 février 1849, décédé le 20 février 1849
- <sup>49</sup> F. Pierre Joseph LÉGER, né le 17 octobre 1778 à Palluel, Pas-de-Calais, entré au Gard, PH 29 août 1829, envoyé à Bellevaux le 5 juillet 1830, décédé le 16 mars 1848.
- <sup>50</sup> Pierre BRIGANDET, né le 16 octobre 1775 à Chancey, Haute-Saône, entré à Bellevaux, profession le 23 juillet 1820, décédé le 1er juin 1846.
- <sup>51</sup> Jean-François BRANGEAT, né le 11 juin 1797 à Rosey, Jura, entré chez St-Jean de Dieu, au VSM le 15 décembre 1834, profession le 26 février 1836, ordonné le 10 mars 1838, décédé le 17 juillet 1849.
- <sup>52</sup> Dom Benoît et P. Marie Bernard.
- <sup>53</sup> Jean Baptiste Marcel BAUDIN, né le 29 juillet 1814 à Brauvilliers, Meuse, entré au VSM le 1er juin 1842, profession le 8 décembre 1844, envoyé à la Grâce-Dieu pour y diriger les travaux de restauration, décédé à GD le 10 mars 1857. Il fit exécuter une châsse en bois doré pour les reliques de saint Pierre de Tarentaise. Une longue notice a été rédigée en 1859 par F. M. Jh.
- <sup>54</sup> [Note de 1857] D'autres y ont vu du luxe, d'autres ont murmuré et ont trouvé à redire que les religieux disposaient de trop grandes richesses. Ils ont dit, comme le disciple transfuge : « A quoi bon cette perte ? » Or, on doit savoir que l'église a été reconstruite à l'aide d'une donation assez considérable, dont nous regrettons de ne pouvoir nommer l'auteur. Deux cloches sont un don de M. le chanoine Goguillot et de Mlles ses soeurs. Le père d'un des religieux a donné 1 000 francs pour construire l'autel privilégié, en s'y réservant des messes après son décès ; cette somme a suffi pour faire deux chapelles au lieu d'une. Le vénérable M. Cuenot, mort supérieur du séminaire de Besançon, a donné sa chapelle en vermeil à l'église de la Grâce-Dieu. En 1857, Sa Majesté l'impératrice a procuré à la Grâce-Dieu un dais pour la Fête-Dieu etc. Un certain nombre de dames pieuses se sont réunies pour broder de leurs propres mains un tapis estimé 3 000 francs etc. On voit que les religieux n'ont ni pu ni dû changer la destination de ces dons, ni priver les âmes charitables du mérite d'orner le temple de Dieu.
- <sup>55</sup> En 2005, les distances sont de Besançon au Val-Ste-Marie : 33 km ; Besançon-Grâce-Dieu : 32 km ; Val-Ste-Marie-Grâce-Dieu : 46 km.
- <sup>56</sup> Bonaventure POCIEY, né le 17 juillet 1775 à Nevel (Vitepsk) Pologne, entré à Bellevaux le 1er août 1828, profession le 10 août 1829, décédé à GD le 18 avril 1856.
- <sup>57</sup> [Note 1857] Les religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu éprouvent le besoin d'exprimer ici la profonde reconnaissance qu'ils ont vouée à leurs bienfaiteurs. Ils se plaisent à redire hautement que c'est à leur bienveillante assistance qu'ils doivent la restauration de leur monastère. Aussi se font-ils un devoir de prier tous les jours le Seigneur pour toutes les personnes qui leur sont venues et leur viennent encore en aide par leurs charitables offrandes et d'en conserver précieusement la mémoire.
- <sup>58</sup> Pierre PERROT, né le 20 octobre 1812 à Sampans, Jura, entré au VSM le 17 février 1841, profession le 30 août 1842, décédé à GD le 2 mai 1853.
- <sup>59</sup> ALTMEYER DURAND Jean, né le 20 mars 1796 à Faulquemont, Moselle, profession le 1er novembre 1840, décédé le 29 août 1848, frère de Frère Hyppolite.
- <sup>60</sup> François ROSIER, né le 9 décembre 1809 à Giat, Puy-de-Dôme, entré au VSM le 5 octobre 1840, sorti après Pâques 1842, recommence le noviciat le 16 mai 1842, profession le 4 juin 1843, décédé le 25 mai 1849, à GD
- <sup>61</sup> Jacques Jean-Baptiste DÉFOLY, né à Paris, le 30 avril 1824, entré à la GD le 3 juin 1850, passé aux convers, profession le 2 juillet 1851, décédé le 6 août 1851.
- <sup>62</sup> Jean-Baptiste Pons, né le 25 mars 1813 à Fiste, canton de Limoux, Aude, entré au VSM, profession le 26 décembre 1845, décédé le 21 février 1854.
- <sup>63</sup> Ferdinand AUBERT, né le 14 mai 1819 à Colonne, près Poligny, Jura, entré à GD le 24 décembre 1849, décédé le 19 février 1854.

- <sup>64</sup> Eugène SIMONIN, né le 8 novembre 1822 à Vellerot-lez-Belvoir, Doubs, entré le 4 septembre 1852, décédé le 1er mai 1854.
- <sup>65</sup> François MAUPOIL, né le 7 mai 1824 à Vauchignon, Côte d'Or, entré au VSM le 1er septembre 1847, profession le 6 janvier 1850, décédé le 6 septembre 1854.
- <sup>66</sup> Claude-Emmanuel VAUCHERET, né le 17 avril 1800 à Ladoye, Jura, entré à la GD le 1er janvier 1851, profession en 1853, décédé le 14 février 1856.